



Rapport de résultats 2022

Intervention BKF1803111 « Renforcement de la sécurité dans le Centre-Est – Appui à la police de proximité »,

Burkina Faso

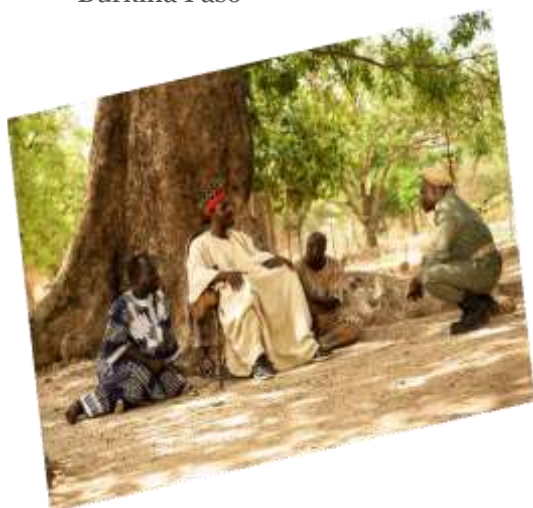


Table des matières

1. ACRONYMES	5
2. APERÇU DE L'INTERVENTION	6
2.1. FICHE D'INTERVENTION	6
2.2. AUTO-EVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	7
2.2.1. <i>Pertinence</i>	7
2.2.2. <i>Efficacité</i>	8
2.2.3. <i>Efficiences</i>	9
2.2.4. <i>Durabilité potentielle</i>	10
2.2.5. <i>Conclusions</i>	11
3. SUIVI DES RESULTATS	13
3.1. EVOLUTION DU CONTEXTE.....	13
3.1.1. <i>Contexte général et institutionnel</i>	13
3.1.2. <i>Contexte de gestion</i>	21
3.2. PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	25
3.2.1. <i>Progrès des indicateurs</i>	25
3.2.2. <i>Analyse des progrès réalisés</i>	25
3.3. PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	32
3.3.1. <i>Progrès des indicateurs</i>	32
3.3.2. <i>État d'avancement des principales activités</i>	34
3.3.3. <i>Analyse des progrès réalisés</i>	35
3.4. PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	36
3.4.1. <i>Progrès des indicateurs</i>	36
3.4.2. <i>État d'avancement des principales activités</i>	36
3.4.3. <i>Analyse des progrès réalisés</i>	38
3.5. PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	40
3.5.1. <i>Progrès des indicateurs</i>	40
3.5.2. <i>État d'avancement des principales activités</i>	41
3.5.3. <i>Analyse des progrès réalisés</i>	41

3.6.	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	47
3.6.1.	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	47
3.6.2.	<i>État d'avancement des principales activités.....</i>	48
3.6.3.	<i>Analyse des progrès réalisés.....</i>	48
3.7.	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 5.....	51
3.7.1.	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	51
3.7.2.	<i>État d'avancement des principales activités.....</i>	51
3.7.3.	<i>Analyse des progrès réalisés.....</i>	52
4.	SUIVI BUDGÉTAIRE	55
5.	SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA MTR.....	56
6.	SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES.....	62
6.1.	AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS DU PORTEFEUILLE	62
6.2.	AVEC LES PROJETS POUR TIERS	63
6.3.	AUTRES SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	63
7.	THEMES TRANSVERSAUX	63
7.1.	ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	63
7.2.	GENRE.....	64
7.3.	DIGITALISATION.....	65
7.4.	EMPLOIS DECENTS.....	65
8.	LEÇONS APPRISSES.....	65
8.1.	LES SUCCES	65
8.2.	LES DEFIS	67
8.3.	QUESTIONS D'APPRENTISSAGE STRATEGIQUE.....	67
8.4.	SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS TIRES	68
9.	PILOTAGE.....	69
9.1.	MODIFICATIONS APORTEES A L'INTERVENTION	69
9.2.	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI	69
9.3.	REORIENTATIONS STRATEGIQUES ENVISAGEES	69
10.	ANNEXE 1 : RISQUES ET PROBLEMES.....	70
11.	ANNEXE 2.....	92

11.1. CRITERES DE QUALITE.....92

1. Acronymes

BCM	Bureau Comptable des Matières
CCS	Coordination Communale de Sécurité
CONACFP	Coordination Nationale de Contrôle des forces de police
CRJ-CE	Conseil régional de la jeunesse du Centre-Est
CVD	Conseil Villageois de Développement
DCCPM	Direction Chargée de la Coordination avec les Polices municipaux
DPP	Direction de la Police de Proximité
DRRAAH	Direction Régionale des Ressources Agricoles Animales et Halieutiques
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FSI	Force de sécurité intérieure
GAT	Groupe armé terroriste
GN	Gendarmerie nationale
GSP	Garde de sécurité pénitentiaire
ILS	Initiative Locale de Sécurité
M&E	Monitoring et évaluation
MBDHP	Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples
OSC	Organisation de la Société Civile
PCD	Plan Communal de Développement
PCPCS/PCCS	Plan Communal de Participation Citoyenne à la Sécurité/Plan Communal de Co-production de la Sécurité
PM	Police municipale
PN	Police nationale
PRD	Plan Régional de Développement
Projet IRAPOL	Projet Identification, Rapprochement, Analyse de Police
SCLS	Structure Communautaire Locale de Sécurité

2. Aperçu de l'intervention

2.1. Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Renforcement de la sécurité dans le Centre-Est – Appui à la police de proximité
Code de l'intervention	BKF1803111
Localisation	Région du Centre-Est
Budget total	Budget initial : 4.000.000 euros Avenant 1 : 1.800.000 euros Avenant 2 : 1.000.000 euros Total : 6.800.000 euros
Institution partenaire	BFA - Ministère de la sécurité, BFA - Gendarmerie nationale, BFA - Police nationale, BFA - Gouvernorat de la région du Centre-Est, BFA - Police municipale, BFA - les mairies du Centre-Est, BFA - les Haut-commissaires provinciaux du Centre-Est, BFA - Ministère de la Jeunesse
Date de début de la Convention spécifique	17/12/2018
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	17/12/2018
Date prévue de fin d'exécution	16/12/2023
Date de fin de la Convention spécifique	16/12/2023
Groupes cibles	Ministère de la sécurité, Police nationale, Gendarmerie nationale, Police municipale, mairies et préfectures du Centre-Est, acteurs judiciaires (Parquet et OPJ), population, autres Forces de sécurité intérieure, OSC, ILS, autorités coutumières et religieuses, associations, coordinations des femmes

Impact¹	Contribuer au développement économique et social inclusif et durable de la région du Centre-Est
Outcome	Renforcer la sécurité dans le Centre-Est en contribuant à la mise en œuvre et l'opérationnalisation de la police de proximité
Outputs	A01 La présence et la capacité opérationnelle des FSI sur le territoire sont améliorées, A02 Les priorités locales à court terme de sécurité sont identifiées, priorisées et adressées, A03 La collaboration entre les FSI et la population est améliorée, A04 La communication des FSI vis-à-vis des populations est améliorée, A05 Les leçons et bonnes pratiques de police de proximité de l'intervention sont répertoriées et communiquées,
Année couverte par le rapport	2022

2.2. Auto-évaluation de la performance

2.2.1. Pertinence

	Performance
Pertinence	A

La sécurité est un idéal recherché par tous, que ce soit en temps de paix comme en temps de crise, mais certainement plus en temps de crise sécuritaire. La situation sécuritaire restant préoccupante vu une augmentation progressive d'incidents terroristes, la police de proximité qui vise la co-production de la sécurité par le biais du rapprochement entre Forces de sécurité intérieure et populations, reste d'actualité.

Les éléments ci-dessous en attestent la pertinence :

- Les activités exécutées dans le cadre de l'intervention sont en adéquation avec les besoins et les préoccupations des populations à la base. En effet, les activités sont la traduction des besoins exprimées. Malgré le déficit sécuritaire, la logique d'intervention n'a pas changé et

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté.
Rapport des résultats

toutes les parties prenantes initialement identifiées ont apporté leurs contributions au changement escompté.

- Cohérence avec la Déclaration de politique générale de l'ancien Gouvernement burkinabè qui met l'accent sur la consolidation de la sécurité des personnes et des biens par le biais, notamment, de la restauration du climat de confiance entre les Forces de défense et de sécurité et les populations (les autorités actuelles sont restées dans la lignée de l'ancien Gouvernement) ;
- Cohérence avec les politiques d'aide publique au développement.

Bien fondamental et facteur essentiel de la qualité de vie, la sécurité devrait être garantie pour chaque être humain. Elle est nécessaire à la naissance de toute activité économique ou sociale productive et à un développement collectif et individuel. Elle constitue une préoccupation quotidienne de tous les citoyens, qui devraient en être/en devenir des acteurs à la fois tant individuellement que collectivement sous la forme de structures institutionnelles, organisations ou associations en vue d'instaurer un environnement favorable et sûr afin d'assurer le bien-être de tous et in fine, la cohésion sociale, tel est l'objectif poursuivi à travers l'approche Police de proximité.

2.2.2. Efficacité

	Performance
Efficacité	A

La situation sécuritaire a connu une évolution inquiétante au cours de l'année 2022, avec une exacerbation du phénomène terroriste dans la Région du Centre-Est. Naguère, localisées dans la province du Koulpélogo en 2020, on constate des attaques à travers une incursion quasi-permanente aux portes de la province du Boulgou, notamment dans les communes de Bagré et de Bané. Cette situation a occasionné une prise de mesures sécuritaires restrictives des activités de PolProx, qui ne se dérouleront, jusqu'à nouvel ordre, que dans certaines localités du Centre-Est.

Plusieurs événements récents ont, en effet, ravivé l'attention sur la détérioration de la situation sécuritaire au Burkina Faso, notamment les attaques de plus en plus fréquentes de «djihadistes» ou de «terroristes», le déclenchement et la propagation d'affrontements communautaires avec un glissement vers ce qui paraît être, dans certains cas, un ciblage ethnique dans le pays, ainsi que le banditisme croissant. Il a été nécessaire de réfléchir et de mettre en place continuellement des mesures de mitigation pertinentes compte tenu des spécificités des situations de manière à pouvoir maintenir la Région du Centre-Est comme territoire de travail. Par ailleurs, face à la dégradation de la situation sécuritaire sur une grande partie de nos zones d'actions, l'intervention a continué à développer des initiatives et des «modi operandi» sur le terrain qui ont permis, non seulement de continuer à mener des actions à l'échelle des 30 communes de la région, mais également de gérer les activités à distance avec l'appui de partenaires sur le terrain. Cette flexibilité et cette capacité d'adaptation de l'intervention sont des gages de réalisation de l'outcome.

La dynamique passée, qui est toujours maintenue au cours de l'année 2022, dans la mise en œuvre de l'intervention, laisse percevoir une grande probabilité de réalisation de l'outcome, et ce, du fait que les cibles des actions de l'intervention sont réceptives aux messages véhiculés ; les bénéficiaires directs sont impliqués dans la formulation et la réalisation des activités. Par ailleurs, la bonne prédisposition aussi bien des populations que des FSI à améliorer leurs rapports et la collaboration mutuelle se confirme et se renforce au fil du déroulement de la mise en œuvre du projet.

L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution du contexte sécuritaire dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.

2.2.3. Efficience

	Performance
Efficience	B

La combinaison entre d'une part, les procédures Enabel et d'autre part, les lourdeurs administratives des structures institutionnelles burkinabè, constituent un facteur qui aujourd'hui, continue à avoir un impact relativement conséquent sur la mise en œuvre des activités avec parfois des conséquences négatives sur la participation des bénéficiaires aux activités et actions. Les modifications de dernière minute du fait des partenaires ainsi que la dégradation de la situation sécuritaire entraînent souvent des difficultés à gérer d'urgence, voire même en « extrême » urgence avec comme conséquence d'une part, une revue à la hausse du budget pour atteindre le même résultat et d'autre part, la difficulté de respecter certains timings imposés au niveau interne, notamment au niveau du service financier. Néanmoins, au niveau de la gestion financière, on assiste de plus en plus à une prise en compte des difficultés rencontrées au niveau du terrain avec la recherche de solutions mieux adaptées aux réalités du terrain.

Il est évident que les procédures de fonctionnement sont nécessaires et doivent être appliquées par tous afin d'assurer un fonctionnement cohérent et structuré de l'ensemble d'une « structure ». Néanmoins, toute « structure » doit pouvoir faire preuve d'une certaine flexibilité afin de pouvoir faire face à certaines situations particulières sur le terrain nécessitant la recherche d'une solution alternative autre que la procédure normalement prévue dans la situation concernée et ce, pour autant que l'utilisation de cette solution alternative puisse être justifiée et argumentée. La rigidité à laquelle les membres des équipes d'intervention sont parfois confrontés dans la mise en œuvre des activités et la « non » prise en compte des difficultés rencontrées sur le terrain amènent des frictions avec les partenaires et les bénéficiaires qui peuvent, à terme, constituer un obstacle à l'atteinte de certains des résultats. Du fait de la flexibilité dont le projet fait preuve et qui est un facteur d'acceptation au niveau de la population, ces obstacles ont quasiment pu être relevés par le biais de compromis avec les parties prenantes.

Nonobstant ces contraintes, l'intervention a réalisé son objectif 2022 en termes de déboursement à un taux de 110,19 %.

La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.

Les outputs ont été, en grande partie, livrés à temps et le seront plus que vraisemblablement également dans le futur, mais à l'heure actuelle, une certaine marge d'amélioration est possible en termes de timing du fait, entre autres, de la révision budgétaire dans le contexte du processus de clôture du portefeuille. Par ailleurs, il revient des bénéficiaires des sessions de formation et de sensibilisation que des initiatives ont été prises, au niveau communautaire, afin de procéder à la restitution des acquis de ces formations et sensibilisations.

2.2.4. Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

L'ampleur des besoins induits, entre autres, par un contexte économique et sécuritaire difficile, reste d'actualité. Suite à des propositions d'adaptation du portefeuille portant notamment sur un transfert de ressources de l'intervention « Entrepreneuriat » vers l'intervention « Renforcement de la sécurité dans le Centre-Est – Appui à la police de proximité » d'une part et sur la mobilisation de la réserve budgétaire au profit du présent projet, l'assise financière a été portée à la hausse. Cette augmentation a ouvert la porte à de nouvelles pistes d'action avec un accent particulier sur le renforcement des capacités d'accueil des postes de 1^{ère} ligne des FSI et l'assistance policière aux victimes d'une part et sur la problématique de la mobilité des FSI et de l'opérationnalisation dans le cadre des interventions sur le terrain (renforcement des capacités, fourniture de matériel opérationnel...) d'autre part. En effet, travailler sur la question de la mobilité en parallèle d'autres actions portant sur le renforcement des capacités et la fourniture d'autres types de matériel opérationnel constitue certainement un pas important vers la recherche de l'efficacité opérationnelle sur le terrain au niveau du Centre-Est.

Cette ressource financière additionnelle a permis, par ailleurs, d'investir dans une approche plus ciblée orientée vers la satisfaction des besoins et attentes de groupes spécifiques de la population (femmes, jeunes, société civile, ...) dans l'optique d'une meilleure appropriation, gage d'une meilleure pérennisation des résultats des actions. L'action commune potentielle par le biais des synergies entre les différentes interventions du portefeuille reste une piste d'action qui par la mutualisation des ressources, permet de renforcer certaines activités sur le terrain (sensibilisation ou autre) sur une vision à plus long terme.

Par ailleurs, l'appui dont bénéficie le portefeuille tant du Comité de pilotage que des structures institutionnelles concernées constituent un levier de progression dans la mise en œuvre du projet, sachant, par ailleurs, que les coups d'état n'ont pas eu d'impact sur le Comité de pilotage.

La responsabilisation de certains bénéficiaires quant à la réalisation pratiques des actions dans leur globalité permet une meilleure appropriation par ces derniers et ce, dans une perspective d'autonomisation et pérennisation des actions/activités (c'est le cas concernant les actions de sensibilisation initiées par la Direction provinciale de la Police nationale du Koulpélogo, en collaboration avec le Haut-Commissariat de ladite province ; c'est le cas également avec l'appui fourni à la mairie de Andemtenga, ainsi qu' à la Direction de la Police de Proximité (DPP) et à la Coordination Nationale de Contrôle des Forces de Police (CONACFP) pour l'organisation des concertations entre les FSI, les ILS, les autorités coutumières et religieuses des différentes communes, sur la problématique de la lutte contre l'insécurité dans les localités; c'est également le cas avec des activités en collaboration avec la coordination des femmes au niveau régional, provincial et communal, etc...);

L'intervention s'emploie à développer des compétences endogènes au sein des FSI, pour garantir la pérennité des actions. C'est le cas avec la formation de formateurs en droits humains au profit des FSI de la région et l'organisation de sessions de formation par ceux-ci au profit de leurs pairs, avec l'appui d'experts du MBDHP, idem en ce qui concerne la formation de formateurs dans le cadre du Groupe de travail de formation continue ainsi que la formation des OPJ et APJ de la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale sur la prévention et la répression de la cybercriminalité. Dans le cadre de la sensibilisation portant sur la prévention et la répression de la cybercriminalité, des modules de formation ont été développés avec l'appui de la Brigade Centrale de Lutte Contre la Cybercriminalité (BCLCC) en collaboration avec l'Académie de police, modules spécifiques élaborés en fonction des besoins et des difficultés identifiés en cette matière tant au niveau des Forces de sécurité qu'au niveau des populations (avec un accent particulier sur les

femmes et les jeunes). En ce qui concerne les forces de sécurité, la question de la répression a également été prise en considération, notamment à destination des officiers de police judiciaire (OPJ). Après élaboration de ces modules, ces derniers ont été dispensés à la population (principalement les femmes et les jeunes, quatre (4) sessions de formations, à concurrence de deux (2) sessions pour les jeunes et 2 sessions pour les femmes) et aux Forces de Sécurité Intérieure (six (6) sessions dont une session à destination des officiers de police judiciaire).

En ce qui concerne le matériel et l'infrastructure, il était essentiel de s'assurer de la durabilité des livrables fournis. A la lecture d'un recueil de textes sur la comptabilité des matières (2016-2017), il ressort que "la comptabilité des matières est une comptabilité d'inventaire permanent ayant pour objet la description des existants, des biens meubles et immeubles, des stocks autres que les deniers et valeurs. Elle a pour objet le suivi administratif et comptable du patrimoine de l'Etat et des autres organismes publics. Elle permet à cet effet : • la maîtrise du patrimoine mobilier et immobilier en quantité et en valeur ; • la description, le suivi et le contrôle des mouvements des matières ; • la fourniture de renseignements utiles à l'administration et à la gouvernance des matières".

Dans le courant de l'année 2021, un Bureau Comptable des Matières (BCM) a été mis en place au sein du Ministère de la Sécurité. Le BCM est chargé, entre autres, de procéder à l'inventaire du matériel et des infrastructures et d'en assurer le suivi de l'entretien et de la maintenance tant au niveau national que régional, raison de l'appui octroyé, par PolProx, au BCM tant au niveau des formations qu'en ce qui concerne la réalisation des inventaires (opérationnalité du service). Par cette collaboration, l'Intervention peut, par conséquent, faire appel au BCM afin de procéder à l'inventaire du matériel mis à disposition des FSI par celle-ci.

En ce qui concerne le matériel roulant, le Ministère de la Sécurité dispose d'un contrat "cadre" avec un garagiste chargé d'assurer l'entretien du matériel roulant du Ministère, y compris les Forces de sécurité, plus spécifiquement pour les directions rattachées au Ministère.

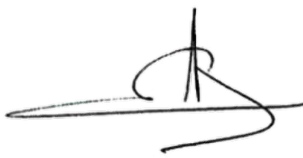
Pour les directions régionales, la maintenance du matériel roulant est effectué par le garage de la Police Nationale, pour celui de la Police Nationale et par le garage de l'armée, pour celui de la Gendarmerie Nationale.

En définitive, l'intervention Police de Proximité est une approche innovante dans la région du Centre-Est. Les acteurs, forts de leurs connaissances sur la politique nationale de sécurité, se sont véritablement appropriés le programme et ont activement participé à la co-création des activités. En outre, leurs capacités ont été renforcées dans la perspective de la continuité des actions.

2.2.5. Conclusions

- Les principaux points majeurs que tout lecteur du présent rapport devrait retenir sont les suivants :
 - Dans le contexte sécuritaire actuel, la police de proximité a un rôle à jouer dans la mesure où elle met l'accent sur la collaboration entre les Forces de Sécurité Intérieure (FSI) et la population ; l'idée générale est de faire prendre conscience, à la population qu'elle est partie prenante de sa propre sécurité et pour ce faire, l'amener à collaborer avec les Forces de sécurité pour co-produire la sécurité dans le contexte d'une culture de la sécurité préventive favorisant le "vouloir vivre ensemble" en vue de favoriser la cohésion sociale et in fine, la paix au sein des communautés. L'adhésion au projet est renforcée, dans une certaine mesure, par la situation sécuritaire qui ne cesse de se dégrader et la prise en compte des besoins réels et concrets des bénéficiaires qui sont par ailleurs, impliqués dans la mise en œuvre des actions ;

- Des mesures de mitigation doivent être mises en place afin de pouvoir réaliser des activités dans des zones dits « à risque » dont l'étendue ne cesse de croître durant l'année 2022 ;
- L'appui des autorités locales et traditionnelles est indispensable pour obtenir l'adhésion de la population de manière globale au projet ainsi que sa participation aux actions/activités, avec cependant une nuance concernant les chefs coutumiers qui aujourd'hui ne font pas nécessairement l'unanimité dans certaines localités du fait, notamment, pour certains, de leur implication dans la sphère politique sans oublier la question des conflits liés à la chefferie dans certaines localités. Parmi les chefs traditionnels, nombreux sont ceux qui restent néanmoins des figures d'importance qui disposent encore d'une "aura" auprès d'une grande partie de la population.
- L'approche ciblée par groupes de population permet une réponse mieux adaptée compte tenu des besoins et attentes spécifiques en matière sécuritaire des groupes de population concernés ;
- Le niveau central constitue un passage obligé avant de pouvoir effectuer la moindre activité portant sur les FSI dans la région du Centre-Est, ce qui se traduit notamment par la nécessité de demander régulièrement des autorisations par courrier aux autorités centrales pour la mise en œuvre.
- Bien que nous soyons régulièrement confrontés à la nécessité d'adapter le budget lors de la réalisation concrète des actions, les estimations budgétaires élaborées préalablement aux actions ne subissent globalement pas de modifications conséquentes; Cependant, force est de constater que la nécessité de limiter la réalisation des activités dans certaines localités vu la dégradation de la situation sécuritaire peut entraîner une augmentation assez conséquente du budget initialement prévu du fait du déplacement d'un grand nombre de personnes hors de leur zone de résidence. Sur base des témoignages directs, les populations connaissent de mieux en mieux les FSI et toutes deux reconnaissent ouvertement la nécessité d'une collaboration mutuelle dans la lutte contre l'insécurité ;
- Les FSI identifient progressivement leurs mauvaises pratiques qu'elles s'engagent à bannir, ainsi que les facteurs à la base d'une détérioration de confiance entre elles et les populations ; L'accent sur la question du respect des droits humains, primordial pour l'établissement/le rétablissement de la confiance entre FSI et populations, et le lien, pour tout membre des FSI, entre son statut de FSI et son statut de "simple être humain" permet une prise de conscience progressive que ces droits s'appliquent à tout un chacun quel que soit son statut et qu'une des missions essentielles des forces de sécurité est justement de protéger les droits et libertés de tous.
- Les procédures Enabel ne sont pas toujours adaptées aux difficultés et réalités du terrain et n'offrent que peu, voire pas du tout de possibilité aux petites structures de rivaliser avec les grosses structures certainement en matière de contractualisation (marchés publics et de conventions de subsides) et parfois de consultance avec comme conséquence, in fine, un appui au développement quelque peu biaisé.

Fonctionnaire exécution nationale ²	Intervention Manager Enabel ³
	Carine VANDEN BORRE 

3. Suivi des résultats⁴

3.1. Evolution du contexte

3.1.1. Contexte général et institutionnel

- *Evolution du contexte général par rapport à l'année précédente*

La situation sécuritaire a connu une évolution inquiétante au cours de l'année 2022, avec une exacerbation du phénomène terroriste dans la Région du Centre-Est. Naguère, localisé dans la province du Koulpélogo en 2020 et 2021, on constate des attaques à travers une incursion permanente aux portes de la province du Boulgou dans les communes de Bagré, de Bané, et de Bittou avec un impact sur la vie quotidienne de la population. Cette situation a prolongé, durant l'année 2022, la prise de mesures sécuritaires restrictives des activités de PolProx de l'année précédente, qui ne se dérouleront, jusqu'à nouvel ordre, que dans la zone Nord de la Région du Centre-Est.

Au niveau politico-sécuritaire, en application de l'une des recommandations du Forum national sur la sécurité qui s'est tenu à Ouagadougou du 24 au 26 octobre 2017, le gouvernement a entrepris un processus d'élaboration d'une politique nationale de sécurité basée sur une approche holistique pour une meilleure gouvernance sécuritaire du Pays. Cette politique nationale de sécurité (PNS) a été adoptée par le Gouvernement le 6 octobre 2021. Le franchissement de cette étape suscite un regain d'espoir. En posant les fondations de l'édifice de la sécurité nationale en lien avec le développement socio-économique sur l'horizon des trente années à venir, ce nouveau référentiel stratégique pourrait avoir un impact sur la mise en œuvre du portefeuille. A la réponse classique militaro-policière, doivent désormais se conjuguer d'autres options de réponses politiques, diplomatiques, économiques, sociales et culturelles qui permettent d'éradiquer les causes profondes des menaces et non pas seulement leurs manifestations. L'instabilité politique n'a pas permis l'aboutissement du processus d'adoption de la Stratégie Nationale de Sécurité (visant à décliner la politique/vision en objectifs stratégiques dans un espace temporel donnée). A l'heure

² Nom et signature (+ effacer ces instructions)

³ Nom et signature (+ effacer ces instructions)

⁴ « Résultats » réfère aux résultats de développement. L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté ; les outcomes intermédiaires se réfèrent aux changements générés suite à l'atteinte des outputs et permettant l'avancée vers l'outcome de l'intervention, à un plus haut niveau.

actuelle, bien que le projet de stratégie nationale de sécurité ait été finalisé, il subsiste tout un processus nécessitant l'adoption d'une loi donnant force de loi à la stratégie et qui appelle à la modification de la Constitution afin d'être en phase avec ladite Stratégie et ce, avant sa potentielle mise en œuvre.

La dégradation de la situation sécuritaire en 2022 a conduit à des chamboulements dans la vie démocratique du Burkina et a donné naissance à d'importantes dissensions au sein du système sécuritaire du Pays. L'année 2022 a été une année d'instabilité institutionnelle, entraînant une dynamique terroriste dans un contexte politique instable. Deux coups d'Etat ont été perpétrés en l'espace de huit mois :

- Le 24 janvier 2022, un coup d'état, orchestré par des militaires, a mis fin au pouvoir du Président Rock Marc Christian KABORÉ et a porté à la tête du pays le Lieutenant-Colonel Paul Henri Sandaogo DAMIBA ouvrant ainsi une page de transition politique de 30 mois ;
- Le 30 septembre 2022, le Capitaine Ibrahim TRAORÉ met fin à la première phase de la transition et devient le Président de la deuxième phase de la transition en assurant que les engagements pris pour la transition seront respectés. Des manifestations sporadiques de soutien à la transition ont été enregistrées.

Malgré une aggravation de la situation sécuritaire dans un contexte sanitaire qui reste également difficile, l'intervention a continué à développer des mesures de mitigation permettant d'une part, de continuer à mener des activités sur l'ensemble du territoire de la Région du Centre-Est et d'autre part, de mener certaines activités/actions à distance du fait de la responsabilisation/l'appropriation/la participation active des partenaires/bénéficiaires concernés.

- **Opportunités dans le contexte (en lien avec l'outcome visé) qui ont facilité le processus de changement, et influencé positivement la mise en œuvre de l'intervention et les progrès vers l'atteinte de l'outcome visé**

La mise à disposition de fonds supplémentaires par le biais de l'avenant 1 offre, entre autres, l'opportunité de renforcer l'approche par groupes de population, voire de l'étendre à d'autres groupes de population en vue d'une meilleure compréhension du concept de police de proximité par ces derniers ainsi que de leur rôle dans la lutte contre l'insécurité.

Il faut enfin souligner l'implication et l'appui des leaders coutumiers et religieux, des associations ainsi que des personnes ressources qui par leur conviction quant à l'intérêt du projet, par leur participation active aux activités de l'intervention et par leur influence sur la population, jouent un rôle prépondérant dans l'adhésion progressive de la population aux préceptes de la police de proximité et dans la résolution des conflits afin de favoriser le « vivre-ensemble » et d'inciter la collaboration entre population et FSI dans la lutte contre l'insécurité.

- **Contraintes majeures contextuelles (en lien avec l'outcome visé) qui ont compliqué ou entravé le processus de changement, et influencé négativement la mise en œuvre de l'intervention et les progrès vers l'atteinte de l'outcome visé**

Contexte général

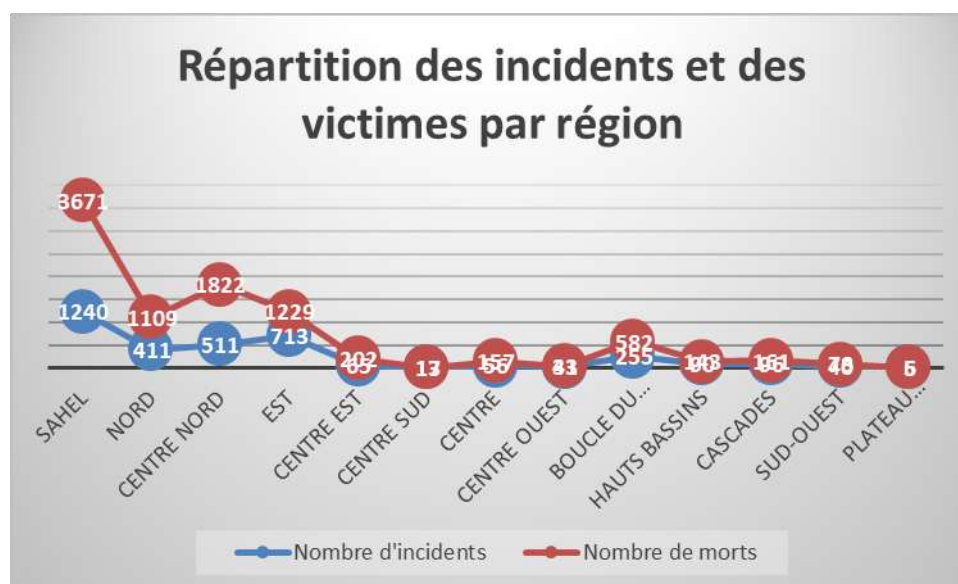
Depuis août 2015, le Burkina Faso fait face à une forte dégradation de sa situation sécuritaire due à une insurrection armée djihadiste. Déjà confronté aux défis de la grande criminalité locale et transnationale organisée, le pays est devenu, à l'instar de ses voisins le Mali et le Niger, une cible majeure d'attaques meurtrières des groupes armés terroristes qui essaient l'espace sahélien. Le Burkina Faso qui est un pays enclavé sans façade maritime, se trouve ainsi affecté sur ses voies terrestres d'approvisionnement internationaux. Aujourd'hui, douze (12) des treize (13) régions que compte le pays, sont affectées par les attaques récurrentes des groupes armés irréguliers. Seule la région du Plateau Central est épargnée pour l'heure. Mais la poussée des groupes armés irréguliers vers le Sud, met cette dernière région dans une situation de volatilité sécuritaire.

La progression territoriale des groupés armés a été très fulgurante et d'année en année, ils gagnent du terrain au détriment de l'administration centrale. Pour le cas particulier de l'année 2022, l'essor des activités terroristes sur tout le territoire national a été particulièrement significatif. Les six régions martyrs sont : l'Est, le Centre-Est, le Nord, le Centre-Nord, le Sahel et la Boucle du Mouhoun. L'attaque la plus meurtrière depuis le début de la crise (160 personnes tuées) reste celle perpétrée le 5 juin 2021 dans le village de Solhan dans la région du Sahel. Cette attaque a visé les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) et les civils.

A titre illustratif, nous avons ci-dessous la répartition des incidents de sûreté liés aux activités des groupes (informations provenant de la plateforme Sahel Watch):

Région	Nombre d'incidents	Nombre de morts	% Incidents	% Décès
Sahel	1240	3671	35,17%	39,82%
Nord	411	1109	11,66%	12,03%
Centre Nord	511	1822	14,49%	19,76%
Est	713	1229	20,22%	13,33%
Centre Est	65	202	1,84%	2,19%
Centre Sud	13	17	0,37%	0,18%
Centre	56	157	1,59%	1,70%
Centre Ouest	31	43	0,88%	0,47%
Boucle du Mouhoun	255	582	7,23%	6,31%
Hauts Bassins	90	143	2,55%	1,55%
Cascades	96	161	2,72%	1,75%

Sud-Ouest	40	78	1,13%	0,85%
Plateau Centrale	5	6	0,14%	0,07%
Total	3526	9220	100,00%	100,00%



La réponse militaire, apportée jusque-là par les autorités centrales, s'est avérée inefficace pour endiguer l'expansion territoriale des groupes armés terroristes qui acquièrent de plus en plus de terrain au point que 40% du territoire échappe au contrôle de l'administration centrale (données globales au niveau du Burkina Faso). C'est dans ce contexte que l'état d'urgence, instaurée depuis le 10 janvier 2020 au Burkina Faso, reste toujours en vigueur. Les régions concernées sont le Centre-Est, l'Est, le Nord, la Boucle du Mouhoun, le Sahel et les Hauts-Bassins.

Initialement, les groupes armés non étatiques (GANE) ne tenaient que des zones rurales où ils procédaient à la destruction et la fermeture des infrastructures scolaires et sanitaires. Ils semblent aujourd'hui vouloir jeter leur dévolu sur les centres urbains. Les attaques visant les centres urbains se déroulent sous formes d'incursions sporadiques à partir des périphéries des centres urbains qui leur servent de bases d'action et de leurs sanctuaires (les entités forestières). Des blocus sont imposés dans certaines localités comme Djibo dans la région du Sahel et Pama dans la région de l'Est. Ces blocus durent depuis près d'un an. Les approvisionnements s'y effectuent avec l'appui des escortes militaires par voies terrestres, régulièrement la cible des GANE ou par moyens aériens plus sûrs mais très coûteux dans un contexte où l'Etat peine à acquérir la logistique appropriée aussi bien pour les réponses militaires qu'humanitaires. Cette nouvelle stratégie a donné lieu à des destructions systématiques d'infrastructures de télécommunication et d'infrastructures hydrauliques pour davantage couper ces localités du reste du Pays.

Les effets de la crise sécuritaire sur le Développement Humain au Burkina Faso sont innombrables et ce, en plus des besoins humanitaires immenses générés. En effet, la tragédie sécuritaire survenue sur le territoire du Burkina Faso a entraîné une vague de fermetures d'infrastructures scolaires et un déplacement interne sans précédent des acteurs de l'éducation. Les derniers chiffres officiels du Comité National de Secours d'Urgence (CONASUR) et de l'Education en Situation d'Urgence (ESU) indiquent :

- 1 882 391 personnes déplacées sont enregistrées au Burkina Faso au 31 décembre 2022 ;
- 52% de ces personnes déplacées internes sont des enfants ;
- 53% de ces personnes déplacées internes sont des femmes ;
- 1,07 million d'élèves sont affectés par la fermeture de 6253 écoles au 31 décembre 2022 ;
- Fragilisation du tissu social ;
- 40% du territoire national aux mains des groupes armés non-étatiques ;
- Recrudescence des conflits intra et intercommunautaires ;
- Plusieurs postes frontaliers sont aux mains des groupes armés terroristes (Kantchari, Nadiagou, Seytenga).

A l'échelle du pays, l'on assiste à une dégradation continue de la situation humanitaire due à l'insécurité avec pour conséquence un rétrécissement de l'accès aux zones d'interventions. L'insécurité grandissante représente un défi majeur pour les activités d'Enabel dans les zones à accès restreints. Enabel a ainsi réadapté son architecture organisationnelle et revu les mesures d'atténuation des risques auxquels elle peut être confrontée sur base d'une nouvelle analyse des risques effectuée en décembre 2022.

La région du Centre-Est est la zone d'intervention des projets relevant du portefeuille bilatéral et compte trois provinces : le Kouritenga, le Boulgou et le Koulpélogo. Elle est une zone doublement frontalière avec la République du Ghana et le Togo qui ont tous deux des ports fort utilisés pour l'approvisionnement de l'hinterland du pays par voie terrestre. Elle est, du fait de ce positionnement, une plaque tournante de trafics et contrebandes en tous genres. L'activité économique y est donc florissante, ce qui attire les groupes armés irréguliers. Ces groupes supervisent ou organisent des activités de contrebandes dans la région afin d'assurer leur financement et leur approvisionnement en carburant, drogues, armes et denrées diverses. Il faut, par ailleurs, souligner la problématique de la frontière de la Région du Centre-Est avec celle de la Région de l'Est où les Groupes Armés Terroristes (GAT) transitent par la forêt de NOUAHO pour contrôler le nord du Togo, la province du Koulpélogo et le nord du Bénin dans le but de mener leurs trafics. Ils échappent ainsi aux "assauts" des Forces de Sécurité Intérieure (FSI) en s'abritant dans la bande forestière allant du Niger, Bénin jusqu'au Togo et dans une moindre mesure, le nord du Ghana.

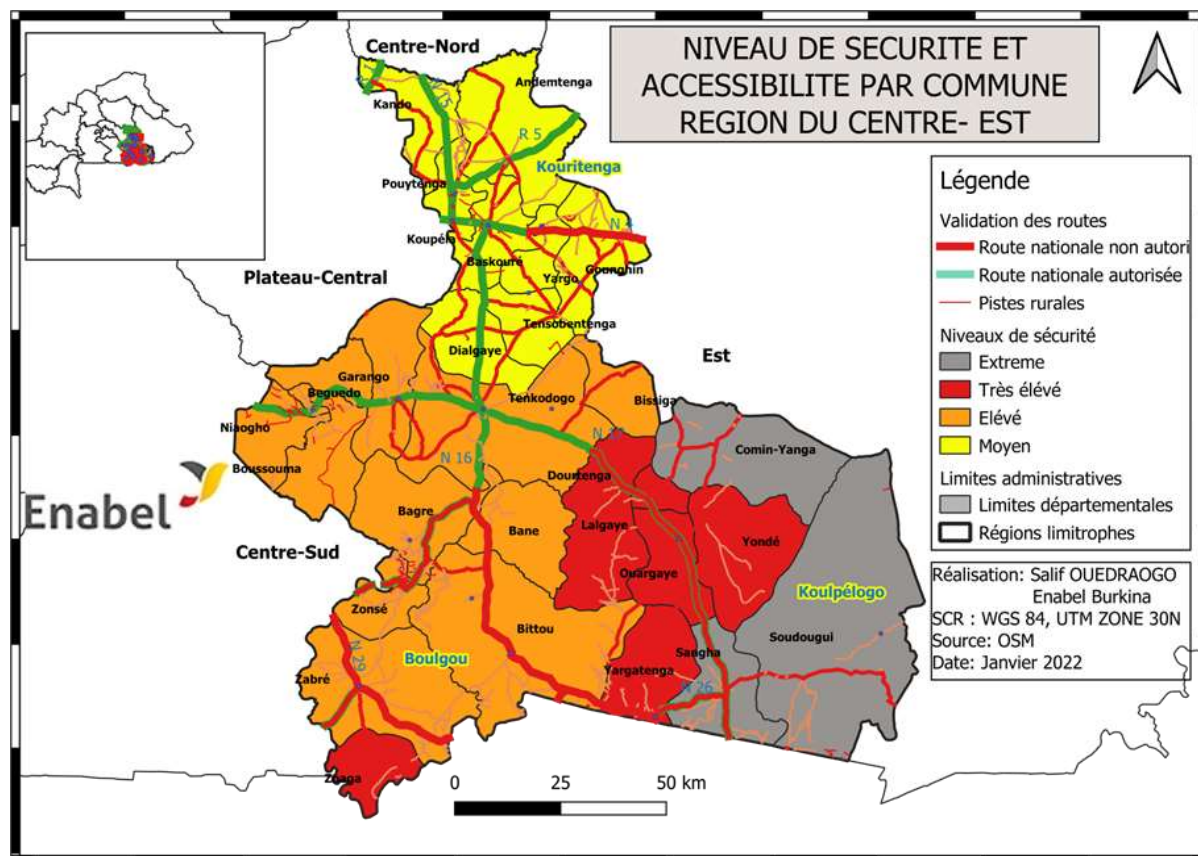
A cela, s'ajoutent les violences intercommunautaires souvent liées aux problèmes de chefferies, de conflits agriculteurs éleveurs, aux problèmes fonciers fragilisant davantage la région et faisant d'elle un terreau fertile à l'émergence d'activités terroristes. Il est de notoriété que les griefs locaux et les conflits intercommunautaires sont habilement exploités par les groupes armés terroristes pour recruter et s'implanter géographiquement.

Le Centre-Est était particulièrement touché par les attaques de groupes armés irréguliers notamment dans la province du Koulpélogo en début d'année 2021. La proximité de cette province avec la région de l'Est l'avait particulièrement rendue vulnérable. Depuis la mi-2021, la situation s'est progressivement dégradée et des incidents sécuritaires ont été enregistrés dans la province du Boulgou notamment dans sa partie Sud après le département de Bané comme indiqué dans la cartographie ci-dessous relative aux niveaux de sécurité et l'accessibilité dans les localités de la région du Centre -Est. La présence de bases de GANE a été signalée dans la forêt de Sawenga avec des incursions fréquentes sur la route nationale N°16. Plusieurs opérations de ratissage des Forces de Défense et Sécurité (FDS) ont été conduites au cours de l'année 2022 dans cette forêt pour enrayer la menace.

Des restrictions de mouvements vers ces localités ont été mises en place depuis le début de l'année afin de réduire l'exposition de nos équipes aux risques d'attaques.

La situation s'est stabilisée en ce qui concerne la province du Kourritenga. La pression exercée par les groupes armés dont la présence est fortement ressentie par la population, a un impact sur la vie quotidienne de la population.

La carte ci-dessous illustre le niveau d'accessibilité de ces zones :



La cartographie des acteurs (analyse du Security Officer d'Enabel BFA) du conflit n'a pas véritablement changé. D'un côté, des acteurs irréguliers et de l'autre, les acteurs gouvernementaux/étatiques :

- L' EIS (Etat islamique au Sahel) ex EIGS et jusqu'alors affilié à ISWAP, la filiale régionale de Daech, est devenu un groupe autonome depuis le 20 mars 2022. Créé le 13 mai 2015 par son fondateur Abou Walid Al-Sahraoui tué par la force Barkhane en fin aout 2021 dans la région de Ménaka au Mali, il est aujourd'hui dirigé par Abu Al Bara Al Sahraoui. Ce groupe qui opère dans la région dite des trois frontières (Niger, Burkina, Mali), est responsable du plus grand nombre de décès liés au terrorisme au Sahel (environ 65 % de tous les décès) en ciblant aveuglement les civils. De plus, l'EIS se concentre sur le contrôle d'activités génératrices de revenus pour assurer son financement et accroître ses capacités opérationnelles ;
- Le GSIM, créé en mars 2017 suite à la fusion des autres groupes à l'exception de l'EIG. Dirigé par IAD Ag Ghaly, il est affilié à AQMI la filiale régionale de Al-Qaïda. Le groupe

djihadiste local, Ansarul Islam créée en novembre 2016 par Malam Ibrahim Dicko et dirigé présentement par Jafar Dicko, est en train d'être phagocyté par le GSIM. Le GSIM, groupe armé le mieux structuré dans le paysage djihadiste au Sahel, avait sa zone d'influence au Sahel. Mais depuis le mois d'avril 2022, il a étendu sa sphère d'influence sur l'Est, Centre Nord, Boucle du Mouhoun et le Centre-Est du pays, anciennement la zone d'influence de l'EIGS. Ces deux groupes ont le même mode opératoire (enlèvements, assassinats ciblés ou de masse, attaques contre les symboles de l'Etat et les infrastructures scolaires) mais des stratégies d'enracinement différentes. Cependant, il faut noter que le GSIM occupe de plus en plus de terrain en défaveur de l'EIGS qui a été décapitée de son fondateur depuis août 2021 par la force Française Barkhane et mène actuellement une guerre de positionnement dans la région de Ménaka au Mali voisin ;

- Les milices d'autodéfense (Kogleweogo, dozos et Rougga) sont devenues moins audibles et cèdent de plus en plus leurs places aux VDP (Volontaires pour la Défense de la Patrie) ;
- Les forces de défense et de la sécurité (FDS) qui sont les acteurs réguliers (étatiques) sont renforcés par les VDP. Les volontaires pour la défense de la patrie (VDP) sont des civils qui reçoivent une formation civique et militaire de deux semaines et sont ensuite armés.

Les VDP ont été institutionnalisés par les instruments juridiques suivants :

- la loi n°002-2020/AN du 21 janvier 2020 portant institution des Volontaires pour la défense de la patrie;
- La loi n°028-2022 du 17 décembre 2022 instituant les volontaires pour la Défense de la patrie qui est une relecture de la loi n°002-2020/AN du 21 janvier 2020 ;
- Le décret n°2022-1123 portant statut du Volontaire pour la défense de la patrie ;
- Le décret n°2022-1124 portant création d'une brigade des volontaires pour la défense de la patrie ;
- Arrêté conjoint n°2023-13 portant fixation des avantages financiers et en nature accordés aux volontaires pour la défense de la patrie.

Ces instruments juridiques consacrent la création des VDP sous l'égide de l'armée dans toutes les communes du territoire national.

Cette force supplétive de l'armée qui à l'origine, avait pour mission principale d'assurer la sécurité des villages dont ils sont originaires, s'est retrouvée à occuper une place entière dans la stratégie militaire des autorités qui se sont récemment succédés à la tête de l'Etat. Le MPSR 2 en a fait la cheville ouvrière de son dispositif militaire de reconquête du territoire. Elle a, en effet, procédé au recrutement de 50 000 volontaires de défense de la patrie à déployer sur l'ensemble du territoire national à raison de 10 par commune. La mission dévolue à ces VDP est de protéger, aux côtés des forces de défense et de sécurité, les populations et les biens de leurs communes d'origine face aux attaques djihadistes.

Cependant, de nombreux observateurs ont toutefois émis des réserves sur ce dispositif, craignant notamment qu'il n'exacerbe les violences intercommunautaires et ne favorise les exactions. D'ailleurs, certaines atrocités récentes semblent leur être imputées. En effet 28 personnes (la plupart de l'ethnie peulh) ont été tuées le 30 décembre 2022 à Nouna dans la région de la boucle

du Mouhoun.⁵ Cette force devient ainsi la deuxième productrice de violence après les groupes armés non étatiques. De plus, dans certaines zones, il est ressorti que le processus de recrutement des VDP exclut quelques fois les peulhs car « jugés complices des groupes djihadistes ». Source potentielle de conflits communautaires supplémentaires, eu égard à une certaine attitude et des actions de certains VDP qui pourraient nuire à la cohésion sociale, au vivre-ensemble et à la vision d'une sécurité portée par les communautés.

Enfin, dans la région du Centre-Est, la menace terroriste a catalysé l'émergence d'autres défis sécuritaires internes tels que les déplacements massifs de populations fuyant l'insécurité des régions voisines vers le Centre-Est, la fermeture de nombreuses écoles (6 134 établissements scolaires fermés au niveau national, 373 établissements au niveau du Centre-Est, source : Rapport statistique mensuel de données de l'Education en Situation d'Urgence du 28 février 2023), le développement de la criminalité transnationale organisée, l'aggravation des conditions de vie précaire des populations des zones affectées.

Impact du contexte au niveau de la mise en œuvre de l'Intervention :

Le contexte général a connu une évolution au cours de l'année 2022, sur les plans socio-politique et sécuritaire, avec un impact certains sur le déroulement des activités de l'Intervention.

Sur le plan socio-politique, deux coups d'Etat ont été perpétrés au cours de la seule année et ce, sur fond de dégradation prononcée de la situation sécuritaire. Il s'en est suivi une certaine instabilité institutionnelle aussi bien au niveau central que local, rendant encore plus complexes, les interactions nécessaires entre le projet et la partie nationale. Suite à ces coups d'Etat, il y a eu la fusion des deux départements en charge de la sécurité et de l'administration du territoire, la succession de 3 ministres en charge de la sécurité et un quasi-renouvellement des autorités au niveau local (Gouverneur de la région du Centre-Est, le Secrétaire Général de la région, les trois Hauts commissaires, les préfets) à l'exception du Haut-Commissaire du Kourittenga. En outre, il convient de signaler la mise en place de délégations spéciales à la tête des exécutifs locaux (conseil régional et conseils communaux). Cette instabilité institutionnelle a eu un impact négatif sur la tenue de certaines activités initialement prévues, notamment les actions de renforcement des capacités des élus locaux, le processus d'intégration des préoccupations sécuritaires prioritaires des populations dans les Plans Communaux de Développement (PCD) et le Plan Régional de Développement (PRD), la mise en œuvre des actions prévues dans les Plans Communaux de Co-production de la Sécurité (PCCS).

Sur le plan sécuritaire, la situation s'est davantage détériorée. La quasi-totalité des régions administratives du Burkina Faso est désormais touchée par le phénomène terroriste. Dans la région du Centre-Est, les trois provinces sont désormais touchées. 16/30 communes (6/13 dans le Boulgou, 8/8 dans le Koulpélogo et 2/9 dans le Kourittenga) ont déjà connu au moins un incident terroriste. Cette situation a conduit à la prise de mesures de restriction dans les déplacements des équipes et la conduite des activités du Projet qui se tiennent désormais en délocalisation et/ou en mode *remote* pour les zones inaccessibles.

Face à cette dégradation prononcée de la situation sécuritaire, une vaste opération de réorganisation des forces armées nationales a été entamée en vue de renforcer l'efficacité de la réponse militaire au phénomène terroriste. Dans la même dynamique, une place importante est

⁵ Le Gouvernement a annoncé l'ouverture d'une enquête, selon la déclaration de son porte-parole, dans laquelle il assure que « Le gouvernement de Transition » reste fermement engagé à assurer la protection de tous les Burkinabè sans distinction »

accordée aux VDP, auxiliaires des forces de défense et de sécurité. Un recrutement massif de VDP a été opéré à l'échelle nationale et communal, avec pour mission de contribuer au renseignement, à la veille sécuritaire dans leur village ou lieux de résidence et à la défense et à la protection des personnes et des biens dans leurs villages ou lieux de résidence, y compris par la force des armes. Ce nouvel acteur de la lutte contre l'insécurité au niveau communautaire est appelé à entretenir une collaboration étroite avec les structures communautaires locales de sécurité de sa commune, outre les forces de défense et de sécurité, ce qui pose, de manière accrue, la question de la prise en compte des VDP dans les actions/activités mises en œuvre dans le cadre de l'Intervention.

Ces mesures prises et les actions en lien avec la réorganisation des forces armées nationales fondent l'espoir des burkinabé dans cette lutte.

3.1.2. Contexte de gestion

Des modalités de mise en œuvre du projet ont été prévues dans la formulation du portefeuille. Néanmoins, il n'a pas toujours été possible de se conformer aux modalités de mise en œuvre prévues à l'origine compte tenu de la particularité du sujet dans le contexte actuel. Les activités qui ont été réalisées, l'ont été d'une part sur base de la "gestion directe" ou "en régie" qui consiste soit à organiser, au niveau d'Enabel, une activité programmée soit d'appuyer et de superviser une activité organisée au niveau d'une structure institutionnelle ou autre et d'autre part, dans le cadre d'un marché public ou un contrat de services.

Bien que la réalisation d'activités via une convention de subsides n'avait pas été identifiée dans les modalités de mise en œuvre dans le document technique et financier, une convention de subside commune a néanmoins été signée avec Africalia pour les Interventions "Appui à la police de proximité" et "Paas-Panga", cette convention de subside visant le développement d'activités culturelles dans le cadre de la sensibilisation, de la formation et de la mobilisation des acteurs impliqués dans lesdits projets, activités culturelles de sensibilisation qui ont été mises en œuvre dans le courant de l'année 2021 et qui ont encore un impact en 2022, les outils culturels développés dans ce cadre étant encore utilisés par certains acteurs lors de prestations artistiques avec l'accord d'Enabel et les jeunes artistes formés dans ce contexte pouvant faire valoir leurs connaissances artistiques.

Au niveau de la gestion financière, on assiste de plus en plus à une prise en compte des difficultés rencontrées au niveau du terrain avec la recherche de solutions mieux adaptées aux réalités du terrain. Des efforts doivent encore être faits, notamment en matière d'appui sur le terrain proprement dit, mais l'avancée actuelle est positive.

Du fait des procédures Enabel, l'accès à la contractualisation des petites structures, notamment de nos zones d'intervention, reste une tâche malaisée, ce qui pose question en termes d'égalité d'appui au développement dans la mesure où seules les grosses structures remplissent, en général, les conditions afin de contractualiser. De ce fait, par ses actions de développement, Enabel contribue, d'une certaine façon, à renforcer les grosses structures qui en s'agrandissant, prennent plus de part de marchés, limitant ainsi les possibilités des petites structures de se développer.

3.1.2.1. Modalités de partenariat

Quatre (4) marchés publics ont été publiés dans le deuxième semestre de 2020. Les 4 marchés portent sur les travaux de construction des postes de police municipale de Tenkodogo et de Pouytenga, la fourniture et livraison de matériel opérationnel police, la fourniture et livraison de mobilier de bureau et de salle de garde et la fourniture et livraison d'ordinateurs portables et accessoires.

Ces quatre (4) marchés ont été attribués durant le premier semestre de l'année 2021. Certains de ces marchés sont clôturés, le matériel ayant été livré dans sa totalité et d'autres restent ouverts aujourd'hui car encore en cours de réalisation notamment suite à des problèmes techniques (construction du poste de police municipale de Pouytenga), des problèmes de transport suite à la crise sanitaire ou des problèmes administratifs (durée pour la signature des certificats de non réexportation au niveau des autorités centrales (Ministère de la Sécurité, Police Nationale et Gendarmerie Nationale). Fin 2022, la plupart de ces problèmes sont résolus. La construction du poste de police municipale de Pouytenga est enfin achevée et le contrôle des finitions du bâtiment a été effectué. Il reste à procéder à la remise provisoire du bâtiment (sous garantie durant une année à partir de la date de la réception du bâtiment par Enabel) aux bénéficiaires, à savoir la mairie de Pouytenga au profit de la Police municipale de Pouytenga, ce poste de police municipale ayant, par ailleurs, été équipé par les soins de l'Intervention.

Il faut noter que la construction du poste de police municipale de Bittou est également entièrement finalisée, de l'équipement, pour le poste, ayant déjà été fourni à la mairie de Bittou en 2022. Il reste l'attribution officielle provisoire (sous garantie durant une année à partir de la date de la réception du bâtiment par Enabel) des bâtiments aux bénéficiaires, à savoir la mairie de Bittou au profit de la police municipale de Bittou. La remise du poste de police municipale de la commune de Tenkodogo aux bénéficiaires a eu lieu le 13 juillet 2022 et ce poste est fonctionnel depuis lors. Ce poste a également été équipé par les soins de l'Intervention. Un marché public a été publié et attribué en 2020, à savoir celui portant sur la réhabilitation de 5 blocs de bâtiments et annexes du CMU de Tenkodogo. Ce marché, passé et exécuté en synergie entre SDSR et PolProx, était divisé en 4 lots, le lot 1 « bloc administratif et clôture » étant financé par PolProx et les 3 autres lots par SDSR. Les travaux de construction ont été finalisés, la remise de l'ensemble de l'infrastructure au bénéficiaire ayant eu lieu le 29 novembre 2022.

L'accent sur la promotion des droits humains par le biais de la collaboration avec le Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et du Peuple (MBDHP) se poursuit. Les services liés au poste 4 du marché public portant sur l'organisation de formations « droits humains » pouvant être prestés sur une durée de 4 ans à dater de l'attribution du marché. De manière globale, le renforcement des capacités, y compris la promotion des droits humains amène progressivement les FSI à intégrer la dimension « service à la population et respect des droits humains » dans leurs interventions sur le terrain, à commencer par l'accueil proprement dit qui constitue le premier contact entre la population et les FSI et qui a un impact sur les bonnes relations entre elles et donc, sur le développement d'un processus de collaboration.

Enfin, il convient de noter que la majeure partie des activités réalisées en 2022 l'ont été en régie et ce, en prenant appui sur des structures publiques, associations et des organisations de la société civile au niveau local.

Le 09 décembre 2022, le marché de services relatif à “ l'élaboration d'un plan régional de communication de sécurité portant sur la police de proximité”, a été attribué au bureau de consultance “HIBISCUS CONSEIL”. L'objectif global visé est l'élaboration d'une stratégie régionale de communication de sécurité portant sur la police de proximité orientée spécifiquement vers la Région du Centre-Est au départ de la Stratégie nationale de communication de la Direction de la Police de Proximité (DPP) et la traduction sous la forme d'un plan d'action de mise en œuvre (plan de communication) de ladite stratégie, et ce, en appui au besoin, en cette matière, exprimée par la Direction de la Police de Proximité (DPP). Dans la mesure où la Stratégie nationale de communication en matière de police de proximité de la DPP n'est pas encore finalisée, le bureau de consultance s'attachera d'abord à appuyer la DPP dans la finalisation de ladite stratégie avant d'en extraire la stratégie régionale et sa traduction en plan d'action par le biais de l'identification d'actions/activités à mettre en œuvre dans ce cadre.

Suite à l'augmentation de l'assise financière de l'Intervention (Avenants 1 et 2), il était question, au départ de cette hausse budgétaire, entre autres de mettre l'accent sur la mobilité et l'opérationnalisation des FSI sur le terrain. Dans cet ordre d'idées, en appui à la Direction Générale de l'Administration pénitentiaire suite à un besoin exprimé, un marché a été attribué à DIACFA AUTOMOBILES le 21 décembre 2022 afin de pouvoir doter les Maisons d'Arrêt et de Correction de Tenkodogo et de Koupéla de véhicules cellulaires adaptés pour le transport des prisonniers afin de ne pas être bloqués dans leurs tâches de mise à disposition des prisonniers devant les Tribunaux. Par cette jonction entre procédure policière/des forces de sécurité et procédure pénale, il s'agit d'apporter, entre autres, une réponse à certaines préoccupations des populations relatives à la question de l'impunité vu les délais légaux à respecter d'une part et d'autre part, à la longueur de la durée d'emprisonnement sans jugement de leurs proches. Par ce biais, l'Intervention poursuit son action d'établissement ou rétablissement de la confiance entre FSI et populations.

3.1.2.2. Modalités opérationnelles

Les modalités opérationnelles établies restent appropriées compte tenu des résultats prévus.

Défis opérationnels dans le fonctionnement actuel, qui nécessitent d'être pris en compte durant la prochaine année :

La collaboration entre FSI et populations et entre FSI et Initiatives Locales de Sécurité (ILS) dans le cadre de la lutte contre l'insécurité s'est relativement améliorée. Néanmoins, l'inefficacité et les exactions reprochées aux FSI alimentent encore une certaine méfiance de la population vis-à-vis d'elles, renforçant le crédit encore apporté aux ILS par ladite population, malgré l'évolution vers une certaine méfiance des pratiques des ILS.

La lourdeur des procédures administratives, la multiplicité des partenaires/bénéficiaires tant au niveau central que local devant intervenir dans le processus de prise de décision et la durée d'attente pour la réception d'une réponse continuent à avoir un impact négatif sur le respect des timing prévus dans la planification. Il faut cependant relever que cette situation s'était quelque peu améliorée en ce qui concerne les hiérarchies des FSI durant l'année 2021. La donne a encore changée avec la réorganisation des Forces armées, dont la Gendarmerie Nationale, au cours du mois d'octobre 2021. En effet, la nomination d'une nouvelle hiérarchie à la tête de la Gendarmerie Nationale a induit un retour en arrière avec, à nouveau, un allongement du processus de prise de décision. Les deux coups d'état qui ont eu lieu dans le courant de l'année 2022, ont créé une instabilité politique et entraîné globalement un remaniement au niveau des hiérarchies des Forces de sécurité avec des conséquences sur les processus de prise de décision et la nécessité de se reconnecter avec ces nouvelles hiérarchies. Néanmoins, la situation est restée plus ou moins la même en termes de lourdeur des procédures administratives. Finalement, ce n'est ni pire ni meilleur.

La collaboration avec la Direction de la Police de Proximité (DPP) s'est nettement améliorée en 2022 et cela s'est manifesté à travers leur implication dans la mise en œuvre de certaines activités avec la collaboration de l'Intervention, notamment l'appui aux communes de Bagré, Koupéla, Tenkodogo et Zabré pour l'élaboration de leurs Plans Communaux de Co-production de la Sécurité (PCCS). La DPP a participé activement avec l'équipe Polprox ainsi que les acteurs de la sécurité à l'atelier de préparation visant l'élaboration de la Stratégie de Communication de Sécurité en matière de "police de proximité qui a eu lieu à Bobo Dioulasso du 01 au 04 mars 2022. Il est à noter que le changement à la tête de l'institution a constitué une occasion pour aplanir les divergences qui peuvent avoir un impact négatif sur l'atteinte des résultats du projet. L'équipe de l'Intervention continue à travailler dans ce sens, malgré la subsistance de certaines difficultés de collaboration.

Néanmoins, heureusement, la DPP participe pleinement au processus d'élaboration de la Stratégie de communication en matière de police de proximité au niveau national avec sa traduction au niveau régional.

La multiplication des demandes d'appui en matière de mise en œuvre de la police de proximité constitue toujours un grand défi dans la mesure où vu l'impossibilité d'apporter une réponse à tous les besoins des acteurs de la police de proximité, il est question de faire des choix, choix qui doivent être pertinents au regard des outputs et de l'outcome à atteindre tout en assurant la cohérence entre les actions à mettre en œuvre sur le terrain.

3.2. Performance de l'outcome



3.2.1. Progrès des indicateurs

Outcome : Renforcer la sécurité dans le Centre-Est en contribuant à la mise en œuvre et l'opérationnalisation de la police de proximité				
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur année précédente (2021)	Valeur année rapportage 2022	Cible finale
Niveau de perception de la sécurité dans le quartier ou village de résidence par la population de la région du Centre-Est (homme/femmes)	h : 8,2/10 f : 7,8/10	h : 7,40/10; f : 7,48/10 Etude CAP	A compléter lors de l'évaluation finale	h : 8,2/10 f : 7,8/10
Preuves d'amélioration des performances des participants (hommes/femmes) ayant participé à une activité de renforcement des capacités (formulaire d'évaluation)	N/A	93,8% des participants affirment une amélioration significative de leurs performances	A compléter lors de l'évaluation finale	N/A
Preuves d'amélioration des performances des organisations partenaires ayant participé à une activité de renforcement des capacités (formulaire d'évaluation)	N/A	82% des organisations affirment une amélioration significative de leurs performances	A compléter lors de l'évaluation finale	N/A

N/A: Non applicable ; NR: Non requis

3.2.2. Analyse des progrès réalisés

- i. La réalisation de l'étude CAP a enfin pu débuter et être finalisée dans le courant de l'année 2021. Il ressort du Rapport d'exploitation des données quantitatives de l'étude CAP (Rapport d'octobre 2021, étude portant sur 3000 ménages, 1500 hommes de 15 à 59 ans, et 1500 femmes de 12 à 49 ans) que les résultats portant sur l'appréciation du sentiment de sécurité, "indiquent une moyenne de 7,48/10 chez les femmes et de 7,40/10 selon les hommes" alors que ces résultats étaient de 7,8/10 chez les femmes et de 8,2/10 chez les hommes en 2017 (Etude CGD, 2017); "la province du Kouritenga s'en tire avec la meilleure note de 7,72/10 et 7,69/10, respectivement selon les opinions des hommes et des femmes."

Comparés aux chiffres de l'étude du CGD, on peut dire que le sentiment de sécurité n'a pas changé de manière significative. Le sentiment de sécurité est un indicateur qui permet

d'évaluer les peurs dans les différents groupes de population face à la criminalité et à la violence physique.

Signalons cependant que les chiffres du CGD provenaient d'une enquête réalisée au niveau national alors que l'étude CAP a été réalisée au niveau de la Région du Centre-Est, ce qui peut expliquer en partie l'écart entre les chiffres du CGD et de l'étude CAP en corrélation avec d'autres facteurs tels que la dégradation de la situation sécuritaire entre 2017 et fin 2021. Sans oublier que le rapport de l'étude du CGD date de 2017 alors que le Portefeuille a débuté en 2019, le contexte en 2019 au démarrage du portefeuille ne reflétant plus la même réalité qu'en 2017 compte tenu de l'évolution rapide de la situation sécuritaire.

Dans le courant de l'année 2022, vu la proximité de l'étude CAP, les difficultés encourues dans le processus de mise en œuvre de ce genre d'étude et la complexité de la réalisation d'une telle étude sur le terrain du fait, entre autres, de la dégradation de la situation sécuritaire, le sentiment de sécurité/insécurité de la population du Centre-Est n'a, bien sûr, pas été mesuré en 2022, d'où l'absence de données pour l'année 2022. Par ailleurs, vu la proximité de l'étude CAP réalisé en 2021, la question de la pertinence et du coût d'une telle étude se posait également quant à son éventuelle réalisation en 2022. L'option est d'envisager d'intégrer l'analyse de la question du sentiment de sécurité/insécurité dans l'évaluation dans fin de projet.

En tout état de cause, nous pouvons constater qu'en 2021, la mesure du sentiment de sécurité se rapproche du niveau mesuré en 2017 (étude CGD) malgré la détérioration significative de la situation sécuritaire au Burkina Faso et donc dans nos zones d'intervention. Les données de l'étude CAP montrent que les populations du Centre-Est font globalement confiance aux FSI. Il ressort, en effet, de cette étude que 92,49% des hommes et 94,48% des femmes affirment faire confiance aux FSI. Il nous est loisible d'attribuer, à l'Intervention, une contribution à cet état des faits par le biais des actions en matière de police de proximité réalisées dans le Centre-Est et l'appréciation des bénéficiaires.

Ci-dessous les deux indicateurs portant sur l'amélioration des performances :

Preuves d'amélioration des performances des participants (hommes/femmes) ayant participé à une activité de renforcement des capacités :

Après analyse des formulaires d'évaluation, nous avons pu collecter des informations portant sur l'amélioration des performances suite aux activités de renforcement des capacités au niveau individuel. Il ressort des avis d'un « échantillon » de 321 personnes qui ont essentiellement suivi des formations en droits humains, en police de proximité et liées à la problématique de l'usage des pesticides que ces activités de renforcement des capacités les amènent à changer progressivement d'attitude et de comportement dans leurs pratiques professionnelles. En effet, dans l'exercice de leurs fonctions, elles mettent plus l'accent sur le respect des droits humains et de la dignité humaine notamment par le biais d'un meilleur traitement des citoyens dans le cadre de leur travail au quotidien (FSI) d'une part et sur la collaboration avec la population par le biais de

⁶ 1. Performances des membres des CCFV dans le traitement des litiges fonciers ;

2. Performance des OPJ dans le cadre du traitement de leurs dossiers ;

3. Respect des droits humains et des procédures judiciaires et amélioration des rapports des ILS avec les acteurs de la chaîne pénale ;

4. Performance des membres de AJEPSR dans la réglementation de la circulation dans la commune de Bittou.

5. Respect des droits humains par les GSP dans le traitement des détenus.

l'approfondissement de la compréhension des préceptes et principes de la police de proximité d'autre part.

A la question portant sur leur appréciation quant à l'amélioration de leur performance individuelle suite à ces formations, la réponse est unanimement positive, ces derniers estimant que ces activités contribuent à l'amélioration de leur performance professionnelle individuelle. Dès lors, la majorité de « l'échantillon » plaide pour une intensification et une pérennisation des formations via la formation continue et l'élargissement des formations à l'ensemble des FSI.

Citons quelques éléments de preuve d'amélioration des performances individuelles émis dans les formulaires d'évaluation :

- Connaissance des numéros verts par la population ainsi que des canaux à utiliser pour donner les informations aux forces de sécurité ;
- Meilleure connaissance de la police de proximité ;
- Capacité d'identification d'un pesticide homologué ;
- Professionnalisme dans l'exercice de ses fonctions ;
- Prise de conscience des dangers liés à l'utilisation des mauvais pesticides ;
- Des facilités d'échanges et de collaboration entre FDS et OSC ;
- Appui à la formation de base des policiers municipaux ;
- Rédaction des rapports de qualité ;
- Aptitude à inventorier et à assurer un bon suivi du matériel ;

Etc.

Signalons que les réponses aux formulaires d'évaluation concernent divers services des FSI, à savoir Gendarmerie Nationale, Police Nationale, Police municipale, Gardes de sécurité pénitentiaire, Eaux et Forêts...ainsi que des OSC, associations de jeunes, coordinations des femmes, ...

Ces constats corroborent avec ceux de l'enquête mid-line organisée en août 2021 dans le cadre de la MTR du portefeuille.

En effet, selon les résultats de l'enquête, la proportion de participants touchés par le projet qui estiment que leurs performances ont connu une amélioration significative, est de 93,8%.

Pour les participants aux activités, les améliorations de leurs performances ont été observées dans les aspects suivants :

- L'amélioration de la qualité du travail ;
- L'application de la loi en lien avec la protection des droits humains ;
- La réduction du temps de traitement des dossiers et la maîtrise des techniques de résolution des conflits à travers l'utilisation des méthodes SARA et CAPRA (Solution Analyse Réponse et Solution) ;
- Le respect des procédures en vigueur, en cas de dénonciation ;
- Le gain en temps de travail par la bonne organisation du travail ;
- L'amélioration de la circulation routière par le respect de la loi ;
- La formation des pairs
- Le refus d'enrôlement des jeunes dans les GAT
- La dissipation de la peur des FDS à travers des formations intégrées FSI-Population....

Les avis dont il est question ci-dessus, ont été récoltés en 2021, mais restent d'actualité en 2022 dans la mesure où les formations et actions précitées se sont poursuivies selon le même schéma en 2022 avec un retour équivalent en termes de qualité et d'impact. Une action est en cours en vue de disposer d'éléments probants quant à l'impact de ces formations et activités auprès des bénéficiaires.

Concernant les apports concrets des formations, outre une meilleure connaissance des instruments et textes internationaux, nationaux et régionaux en matière de droits humains et des rôles et fonctions des différentes “structures” (OSC, FSI, MBDHP, ...), l’accent est également mis sur la résolution des problèmes et des conflits “communautaires” qui minent la vie des communautés. Nombre de participants indiquent en effet que cette sensibilisation a permis, notamment par le biais de la connaissance de l’histoire et par l’ouverture du dialogue entre parties concernées, de trouver des issues favorables à des conflits et ainsi, d’amener les parties à trouver des compromis pour un meilleur vivre ensemble.

Dans ce sens, notons, par exemple, pour étayer cet aspect, les formations et actions de sensibilisation à destination des éleveurs et agriculteurs, les formations éleveurs- forces de sécurité intérieure, notamment les agents de l’environnement, qui sont toujours à couteaux tirés avec les éleveurs dans le cadre de la protection de l’environnement ainsi qu’à propos des aires protégées. Les formations ont également concerné les éleveurs et les autorités administratives pour une sensibilisation des éleveurs dans le cadre notamment de la transhumance et du respect des pistes à bétail. Ces formations et sensibilisations ont permis de faire appel à l’intelligence collective afin de trouver des pistes d’actions visant le désamorçage des conflits et aux éleveurs, de maîtriser la réglementation en matière de transhumance et ce, dans une progression collective vers la cohésion sociale par la conscientisation de la nécessité de dialoguer et de se concerter afin de résoudre les problèmes/conflits dans un respect commun.

En lien avec les conflits fonciers, les concertations inclusives tenues au sein des communautés dans 10 sur les 13 départements de la province du Boulgou, ont permis une prise de conscience sur les facteurs et les conséquences des conflits fonciers et sur le rôle des différents acteurs dans la prévention desdits conflits. Elles ont aussi permis aux participants d’acquérir de nouvelles connaissances et à certains acteurs communautaires de renforcer leurs capacités dans la prévention et la gestion desdits conflits.

Toutes les personnes interviewées à l’occasion des ateliers d’échanges et de concertation sur les mécanismes de prévention et de gestion des conflits fonciers ont confié avoir acquis de nouvelles connaissances qui leur seront très utiles. Certains ont confié, par exemple, avoir appris que la femme a tout autant le droit d’accès à la terre que les hommes ; que les Commissions de conciliation foncière villageoises (CCFV) revêtent une importance capitale dans la prévention et la gestion des conflits fonciers. Le témoignage ci-après en est une illustration : “ l’atelier a eu un impact très positif car la résolution des conflits se fait désormais avec beaucoup de tact et de maîtrise ; ce qui va renforcer la cohésion sociale et diminuer la fréquence des conflits” (un chef coutumier du département de Tenkodogo).

En lien avec la sécurité routière, un agent des forces de sécurité a confié que l’atelier d’échange et de sensibilisation sur la sécurité routière dans la commune de Bittou lui permettra de “prendre en compte certaines préoccupations des participants” (usagers de la route). Et un autre participant, un conducteur de tricycle, d’ajouter : “j’ai appris que tout conducteur doit avoir un permis de conduire et a le devoir de faire le code de la route. Ce que cette activité va changer en moi, c’est ma manière de circuler sur la route et ma manière de conduire. En plus, grâce à cette activité, je m’engage à faire le code de la route pour avoir le permis de conduire”.

Quant à la concertation initiée par le parquet du TGI de Tenkodogo et qui a regroupé les acteurs judiciaires (OPJ du parquet, juges d’instruction, juges du siège, GSP), les OPJ de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale, les OSC et les ILS, elle a permis d’améliorer la collaboration entre acteurs dans le fonctionnement de la chaîne pénale. Un OPJ d’une unité de police judiciaire témoigne : “*Parlant toujours de la bonne collaboration, plusieurs affaires, objets de procédure nous ont été référées par les groupes d’auto-défense à notre sous-unité pour traitement*”.

L'encadré ci-dessous présente les extraits de témoignages qui montrent ces preuves d'amélioration des performances des participants aux activités de renforcement des capacités (MTR).

Au titre des preuves d'amélioration des performances des participants, de façon générale, il y a l'amélioration de la qualité du travail des participants. Un responsable d'une initiative locale de sécurité (Koglweogo) a déclaré « Ils nous ont montré comment travailler pour éviter d'avoir des problèmes avec la loi. Nous avons appris des nouvelles méthodes SARA et CAPRA, Solution Analyse Réponse et Solution et à travers ces deux méthodes nous arrivons à bien travailler dans la légalité ». Dans cette même logique un adjudant de la compagnie de la Gendarmerie de Tenkodogo a affirmé « *au cours des formations sur les droits humains et la police de proximité les thèmes abordés étaient pertinents et ça nous a permis de découvrir beaucoup de chose. Mon travail s'est amélioré dans le domaine des procédures à suivre devant un cas de dénonciation suspect. Et aussi comment collaborer avec la population et avoir leur confiance* ». Par ailleurs, un assistant de police municipale de Tenkodogo a affirmé ceci : « *la formation sur la police de proximité avec des thèmes comme le code de conduite des responsables de l'application des lois, l'incivisme, m'a permis d'avoir beaucoup de notions ; j'arrive maintenant à faire correctement mon travail dans la circulation routière en respectant la loi* ». Sur le plan de l'amélioration du travail, la présidente de la coordination communale des femmes de Tenkodogo a déclaré « *depuis qu'on a été formé, plusieurs gens demande si nous sommes des conférenciers. Il y a beaucoup d'engouement lors de nos séances de formation sur la police de proximité. Je peux dire que la formation m'a permis de bien jouer mon rôle* ». Ces propos sont confirmés par le SG de l'association des chefs coutumiers en ces termes « *moi j'ai beaucoup appris avec les formations, mon travail va bien, nous arrivons à mettre en place les cellules de veille* ». « *La formation a permis de connaître les différentes sortes de droit humain, elle m'a permis aussi de respecter les droits humains. Je travaille avec ça maintenant quand je suis de service ou pas* » dit un sergent de police de la DRPN de Tenkodogo.

Preuves d'amélioration des performances des organisations partenaires ayant participé à une activité de renforcement des capacités :

En ce qui concerne les organisations, il ressort, des réponses des formulaires d'évaluation, la reconnaissance d'une amélioration des performances de leurs organisations par le biais du renforcement de la mobilité (motos, véhicules) et de la visibilité des services FSI d'une part et d'une meilleure prise en charge des populations dans la pratique professionnelle d'autre part, ce qui favorise le rapprochement et la collaboration entre la population et les FSI.

Il ressort globalement, des avis des 321 personnes qui ont répondu au formulaire d'évaluation, ce qui suit :

- Des formations et sessions d'information sur les thématiques tels que droits humains, lutte contre l'extrémisme violent, la promotion de la paix, les conflits fonciers, formations de formateurs,...contribuent à améliorer les performances des organisations par le biais des connaissances acquises par les membres de ces organisations et leur capacité à valoriser ces connaissances dans leur pratique professionnelle ;
- Les actions vers des groupes spécifiques (ILS) de la population favorisent une meilleure implication de ces groupes dans la lutte contre l'insécurité ; ces actions impliquant FSI et populations, contribuent au rapprochement entre FSI et populations, gage de succès dans la mise en œuvre de la police de proximité ;
- Les activités de renforcement des capacités, de par leur mixité en termes d'implication et de participation, favorisent la collaboration entre les FSI ;

⁷ 1. PN et GN : amélioration de la performance en lien avec les formations reçues sur les 7 modules (accueil des usagers, respect de la déontologie, meilleure prise en compte du genre ; prestations de services aux usagers ;

2. performance du parquet suite aux concertations parquet/OPJ et aux formations organisées au profit des ILS sur le respect des procédures judiciaires ;

3. performance de AJEPSR dans la règlementation de la circulation ;

- Les activités de renforcement des capacités contribuent à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle sur le terrain, ce qui a un impact positif sur les structures notamment en termes d'image et ce qui contribue à l'amélioration des performances de ces dernières (FSI et organisations civiles).

Les avis dont il est question ci-dessus, ont été récoltés en 2021, mais restent d'actualité en 2022 dans la mesure où les formations et actions précitées se sont poursuivies selon le même schéma en 2022 avec un retour équivalent en termes de qualité et d'impact.

Signalons par ailleurs qu'il ressort des retours des bénéficiaires/partenaires que :

- La formation des transporteurs avec les FSI ont considérablement contribué à la réduction progressive de la corruption sur les axes routiers notamment par le fait d'encourager les dénonciations des travers des FSI par le biais des réseaux sociaux et des lignes vertes,
- La formation des APJ et OPJ sur la répression de la Cybercriminalité ainsi que de la population sur la prévention de la cybercriminalité a également contribué à réduire l'impact de ce phénomène sur la population.

Dans la prolongation de ces avis, la poursuite et l'approfondissement des activités de renforcement des capacités sont préconisés, ces recommandations allant jusqu'à envisager l'extension de ces activités à d'autres groupes de « populations » tels que les VDP (Volontaires pour la Défense de la Patrie), les CVD (Conseils Villageois de Développement), les groupes d'auto-défense. L'intervention « Police de proximité » implique déjà un certain nombre de ces groupes de « populations » dans ses activités. La question portant sur l'extension des activités à d'autres "groupes" tels que les VDP reste ouverte dans la mesure où les VDP dépendent du Ministère de la Défense et ne constituent donc pas une force civile. L'Intervention PolProx a, bien sûr, poursuivi les actions/activités de renforcement des capacités tant des FSI que de la population dans le courant de l'année 2022.

Comme pour les participants individuels touchés, les résultats de l'enquête mid-line organisée en amont de la MTR montrent que la proportion des organisations partenaires estimant positive l'amélioration de leurs performances, est de 82%.

Pour les organisations, les améliorations de leurs performances ont été observées dans les aspects suivants :

- La mobilité des agents des forces de sécurité intérieure (FSI)
- Le maillage des localités de la région en termes de présence
- La qualité du travail sur le terrain
- L'amélioration du professionnalisme des agents des FSI au sein des brigades et des postes
- L'instauration d'une culture de la sécurité
- Le renforcement de la confiance entre la population et les FSI
- L'accueil de la population
- Le rapprochement des FSI avec la population.

Les extraits de témoignages qui illustrent les différents changements constatés sont consignés dans l'encadré ci-dessous (MTR).

Les renforcements des capacités des postes et brigades de sécurité en véhicules et motos ont facilité la mobilité des agents sur le terrain. Ce qui est un gage de l'amélioration de la sécurité à travers le maillage de la région du Centre Est. Selon le commissaire de police de Yargatenga « l'appui du projet a permis à mon commissariat d'être plus opérationnel dans nos locaux et sur le terrain des opérations. On se déplace facilement et la qualité du travail est là ». Cette performance des brigades et postes de sécurité est souligné par le Commandant d'escadron de la gendarmerie, le Commissaire divisionnaire de la DRPN et le Commandant de la police municipale. « *La mobilité de nos troupes s'est accrue avec les dotations en motos et on constate une amélioration du professionnalisme au sein de nos troupes. Je crois qu'on peut les attribuer à l'intervention du projet* » dit le Commandant d'escadron. Pour le Commissaire divisionnaire de la DRPN « *l'appui reçu de Enabel, c'est-à-dire les motos et les équipements ont permis à mon unité d'augmenter sa mobilité et d'améliorer son travail aussi bien au bureau que sur le terrain* »

Par ailleurs, la construction de bâtiments pour certaines polices municipales (non encore réceptionnés) est très bien perçue par les agents car constitue une forme de motivation à améliorer la qualité de la sécurité au niveau de la zone d'intervention. « *Le poste de la police municipale construit, deux motos et aussi le recrutement de 5 policiers municipaux, ont amélioré notre travail même si on n'a pas encore occupé les locaux. On a pu organiser un forum entre les forces de l'ordre et la population. Cela a renforcé la confiance entre la population et nous* » selon le commandant de la police municipale de Tenkodogo.

La mise en place des cellules de veille et des coordinations communales de sécurité (CCS) est perçue par le monde associatif comme une approche pertinente et durable pour l'instauration d'une culture de sécurité dans la zone du programme. Les propos du SG de l'association des chefs coutumiers étayent ces faits « *notre structure avec l'appui de Enabel a pu contribuer à la mise en place des cellules de veille. Cela a donné une bonne image de notre association* ».

Les actions menées par l'Intervention ont contribué à améliorer non seulement le professionnalisme des FSI, mais aussi la collaboration entre celles-ci et les populations, ainsi que l'attestent les témoignages ci-après :

- « les activités du Projet Police de proximité ont véritablement apporté des changements qualitatifs et perceptifs dans la collaboration entre la population et les services de sécurité dans la prévention des conflits communautaires et la lutte contre l'insécurité et les VBG. A titre illustratif, à la faveur du Projet Police de proximité, les groupes d'auto-défense dénommés Koglwéogo qui ont participé à la formation, ont été galvanisés et ont même revu leur manière de travailler. En exemple, courant mois de mai-juin 2021, l'axe X a fait l'objet de plusieurs braquages à mains armées ayant malheureusement occasionné des pertes en vies humaines. Les délinquants responsables de ces attaques ont été signalés un jour vers le marché de X, automatiquement grâce à la bonne collaboration ; une mission conjointe a été menée par les éléments de la brigade de gendarmerie de X et les Koglwéogo de la localité pour traquer ces malfrats ».
- Concernant l'enrôlement des jeunes dans les groupes armés terroristes, plusieurs dénonciations ont été faites par les populations auprès des services de police et de gendarmerie. En exemple, en juin 2022, un père de famille ayant participé à la formation est personnellement passé chez moi (CB) à domicile pour dénoncer ses propres enfants au nombre de trois (3) qui ont regagné les rangs des groupes armés terroristes ».

NB : L'utilisation des X dans ces témoignages est de manière délibérée dans le souci de garantir l'anonymat des auteurs et des sites de ces témoignages. Il s'agit ici d'un mixage de témoignages provenant de la population, des ILS et des FSI.

- En lien avec l'amélioration des performances institutionnelles, un responsable de sécurité dans une localité de la région confie : « de façon générale, c'est une appréciation positive qui se dégage au sein des FSI pour ce qui concerne les activités menées par le Projet Police

de proximité en leur faveur. Ce Projet a véritablement amélioré le professionnalisme et surtout l'approche des FSI ayant bénéficié de la formation vis-à-vis de la population de leurs localités respectives. Un changement positif de comportement se laisse percevoir au sein des éléments (FSI)".

3.3. Performance de l'output 1⁸



3.3.1. Progrès des indicateurs

Output 1 : La présence et la capacité opérationnelle des FSI sur le territoire sont améliorées.				
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente (2021)	Valeur année rapportage 2022	Cible finale
Taux de maillage du territoire national dans la région du Centre-Est en services de sécurité opérationnels	56,7%	67%	67%	63%
Taux de postes et de brigades équipés/formés et qui utilisent de manière satisfaisante les équipements et connaissances acquises	0	100%	100%	100

Évalué au départ à 56,7%, le taux de maillage sécuritaire de la région du Centre-Est a été réévalué à 60% en 2020, suite à l'étude réalisée dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Intervention sur l'état des lieux des besoins des Forces de sécurité intérieure du Centre-Est en infrastructures et réhabilitation de bâtiments et sur la mise à jour du maillage sécuritaire. Celle-ci a, en effet, révélé, un total de 12 communes sur 30 qui sont dépourvues de tout poste FSI.

En 2021, ce taux est passé à 67%, avec d'une part, l'ouverture de deux postes de sécurité de la police nationale à Zoaga et à Sangabouli et d'autre part, l'institution d'une police municipale dans la commune de Andemtenga. Cette amélioration du taux du maillage sécuritaire a été possible grâce à la contribution de Enabel en terme de dotation en matériel roulant à la police nationale et en terme de recrutement et d'appui à la formation initiale des tous premiers agents et assistants de la police municipale de Andemtenga. Le taux du maillage sécuritaire, n'a pas évolué au cours de l'année 2022.

En ce qui concerne le taux de postes et de brigades équipés/formés et qui utilisent, de manière satisfaisante, les équipements et connaissances acquises, en plus du matériel roulant mis à disposition des FSI par l'Intervention en 2020 et 2021, au cours de l'année 2022, les FSI, notamment la Police nationale, la Gendarmerie nationale, les six (6) Polices municipales, ont bénéficié de dotation en matériels informatiques (ordinateurs portables et de bureau, imprimantes en couleur, clés USB), mobiliers (bureaux, chaises, lits et matelas), matériel opérationnel

(Projecteurs portatifs, GPS, Talkie Walkie numériques, torches rechargeables, protection jambes, protection bras, jumelles d'observation, menottes et porte-menottes, boucliers de maintien de l'ordre, casques pare-coups non balistiques pour le maintien de l'ordre, jumelles de vision nocturne, appareils photo numériques) et des moyens roulants (véhicules pick up), dont 5 pour la Police nationale, 5 pour la Gendarmerie nationale et 2 pour les polices municipales de Tenkodogo et Pouytenga.

L'appui fourni par le projet PolProx à la formation des agents du Bureau Comptable des Matières du Ministère de la Sécurité (BCM), permet de renforcer le mécanisme de suivi du matériel mis à disposition des FSI (PN, GN et PM), entre autres par l'Intervention. Ce renforcement de capacité a déjà permis la réalisation d'un premier inventaire dans la Région du Centre-Est, qui a fourni des informations quant à la répartition et à la localisation du matériel remis aux FSI courant les années 2020 et 2021 par l'Intervention. Ce travail va être poursuivi dans le courant de l'année 2023 afin de déterminer, pour l'ensemble du matériel mis à disposition des FSI, par l'Intervention, la répartition et la localisation de manière à pouvoir déterminer, entre autres, le taux de postes/brigades équipés. Concrètement, des visites et rencontres avec les services des FSI sont envisagées pour la période allant de mars à avril 2023. Ces rencontres porteront essentiellement sur la collecte des données quantitatives et qualitatives portant sur la plus-value des formations, du matériel et des équipements, les difficultés rencontrées dans l'usage du matériel, l'impact du matériel sur les différentes missions au bénéfice de la population et les perspectives pour une amélioration des services à la population.

De l'avis des responsables des services de sécurité bénéficiaires, cette nouvelle dotation de 2022, qui vient en appui à celles des années 2020 et 2021, contribue à améliorer significativement la mobilité et l'efficacité opérationnelle de leurs services.

En ce qui concerne les formations, diverses thématiques ont été développées au cours de l'année 2022 au profit de toutes les FSI. Ces formations ont porté notamment sur « Accueil et orientation du public » ; « Ethique et déontologie dans les missions des agents de sécurité » ; « Promotion du genre dans la gestion de la sécurité » ; « Prestations de service de sécurité : mauvaises pratiques et pratiques recommandées » ; « Communication professionnelle de l'agent de sécurité » ; « Lutte contre l'insécurité par la prévention de la radicalisation, de l'extrémisme violent et du terrorisme » ; « Sensibilisation sur les engins explosifs improvisés (EEI) » ; « la prise en compte des droits humains dans les missions des FSI » ; « le concept de police de proximité » ; « la lutte contre la corruption au sein des FSI ». Tous les postes de sécurité de la région ont pu bénéficier d'au moins une session de formation. Quant à l'utilisation des connaissances acquises par les bénéficiaires à l'occasion de ces sessions de formation, l'Intervention a prévu une collecte de données à la fois quantitative et qualitative, dont le traitement permettra de dégager des conclusions pertinentes sur les résultats produits par lesdites sessions.

Par ailleurs, il convient de noter d'ores et déjà que sur un sondage effectué auprès de 1/4 des formateurs formés aussi bien en droits humains que sur les 7 modules de formation continue à destination des FSI, tous sont aujourd'hui des formateurs confirmés, à même de dispenser de manière autonome des sessions de formation au profit de leurs pairs. Aussi, des retours positifs nous parviennent de la part des responsables des différents corps, qui disent observer une amélioration dans le comportement des agents sur le terrain, suite aux formations reçues.

La question notamment de la rotation du personnel des FSI renforce la difficulté de pouvoir évaluer le taux de postes/brigades formés.

3.3.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁹	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées ¹⁰	En sérieux retard ¹¹
A010202 – Etudes & Travaux de construction de postes de police municipale au profit des communes de Construction infrastructures polices municipales de la région du Centre-Est : Pouytenga et Tenkodogo		X		
A010204– Travaux de réhabilitation/construction			X	
A010303 - Véhicules à destination de la GSP et des Eaux et Forêts			X	
A010303 – Véhicule pick-up en appui au gouvernorat			X	
A010402 – Ateliers genre portant sur le rôle des femmes FSI, OSC, civiles dans la lutte contre l'insécurité au niveau local et leur perception quant à leur rôle et place dans ce contexte			X	
A010401 - La responsabilité des enfants/jeunes dans la lutte contre la délinquance juvénile		X		
A010401 - Organiser des sessions de formation sur la prévention de la cybercriminalité au profit des femmes & jeunes		X		
A010501 - Tenir des sessions de GT sur l'élaboration de modules de formation sur la prévention de cybercriminalité au profit des femmes et FSI		X		
A010501 – Organiser des sessions de formation sur la prévention de la cybercriminalité au profit des FSI		X		

¹⁰ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

¹¹ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

3.3.3. Analyse des progrès réalisés

Dans la mesure où dans la mise en œuvre du projet, l'accent est mis sur l'appropriation locale, l'identification des besoins des structures régionales et locales bénéficiaires constitue le point de départ de l'élaboration de la planification. Deux études ont donc été effectuées. Ces études ont permis d'identifier les besoins des FSI d'une part, en matière de construction/réhabilitation d'infrastructures et d'autre part, en matière d'équipements et de renforcement des capacités. Face à l'ampleur des besoins, pour ce qui concerne l'appui en matériel et équipements, il était question de privilégier le choix du matériel pertinent au regard de la mise en œuvre de la police de proximité.

Pour ce faire, deux critères avaient été retenus, à savoir l'opérationnalité sur le terrain (notamment proximité de la population, efficacité des interventions sur le terrain) et la fonctionnalité des postes des FSI (notamment l'accueil de la population, le fonctionnement, ...). Dans ce cadre, suite à une rallonge budgétaire, trois marchés « procurement » avaient été lancés dans le courant du mois de décembre 2020 pour la fourniture de matériel police opérationnel, de matériel de bureau et de salles de garde et d'ordinateurs, d'ordinateurs portables et accessoires. En 2022, ces marchés ont été finalisés, et le matériel de bureau et opérationnel a été remis aux bénéficiaires.

Sur le volet infrastructure, l'on note que le poste de police de Tenkodogo a été finalisé et a fait l'objet d'une remise officielle provisoire au bénéficiaire (dans l'attente de la fin de la période de garantie). Ceux des communes de Pouytenga et de Bittou ont été finalisés en 2022 mais pour des raisons administratives et de procédures, n'ont pas pu être remis aux bénéficiaires en 2022. Hormis les infrastructures dédiées aux polices municipales, il convient de souligner que les marchés en vue des travaux de réhabilitation des postes de sécurité au profit de la gendarmerie nationale et de la police nationale sont en cours d'exécution, le marché portant sur « Etudes techniques et suivi-contrôle de la réhabilitation et de la construction de bâtiments au profit de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale dans la Région du Centre-Est » ayant été attribué le 12 septembre 2022.

Par ailleurs, en synergie avec l'intervention « SDSR », PolProx a contribué à la réhabilitation de 5 blocs de bâtiments et annexes du CMU de Tenkodogo (4 lots), PolProx se chargeant du financement du lot 1, ce centre étant dédié à la prise en charge des victimes de VBG. Le lot 1 a été finalisé dans le courant de l'année 2021. Au cours de l'année 2022, les travaux de réhabilitation ont été finalisés sur l'ensemble des 5 blocs de bâtiments, l'infrastructure ayant fait l'objet d'une remise officielle le 29 novembre 2022.

Enfin, en sus des infrastructures, l'ensemble des FSI ont bénéficié des matériels bureautiques et tactiques pour l'amélioration de leurs conditions de travail afin, entre autres, d'assurer un meilleur accueil de la population.

L'étude portant sur l'état des besoins en matière d'infrastructures procède également à une mise à jour du maillage territorial, ce qui permet d'actualiser les données sur cette question et d'orienter les hiérarchies FSI vers un meilleur maillage territorial afin de privilégier la proximité au service d'une meilleure sécurisation de la population. Depuis 2020, l'idée d'un redécoupage du territoire national pour un meilleur maillage sécuritaire a été évoquée par les autorités politiques. Cette question n'a pas évolué à ce jour, si ce n'est l'ouverture de deux postes de sécurité de la Police Nationale et un poste de la police municipale (voir point « progrès des indicateurs »).

3.4. Performance de l'output 2



3.4.1. Progrès des indicateurs

Output 2 : Les priorités locales (court-terme) de sécurité sont identifiées, priorisées et adressées.				
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage 2022	Cible finale
Proportion de communes de la région du Centre-Est ayant un plan communal de sécurité de qualité	0	13%	50%	50 %
Taux d'exécution des projets-prioritaires des plans communaux de sécurité des communes de la région du Centre-Est	0	0	0 (estimation à faire dans le rapport final 2023 sur base des activités déjà par l'Intervention par anticipation et éventuellement d'autres partenaires).	75 %

3.4.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ¹²	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées ¹³	En sérieux retard ¹⁴
A0202 - Session d'information des présidents des délégations spéciales sur le processus d'intégration des aspects sécuritaires dans les PLD (PRD & PCD)				X

¹³ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

¹⁴ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

A0203 - Accompagnement préparation des plans communaux : Elaboration des PCCS		X		
A0203 - Accompagnement préparation des plans de sécurité communaux : Organiser des sessions d'analyse et de prise en compte du contenu des PCPCS (PCCS) dans les PCD des communes de Bagré et de Koupéla		X		
A0203 – Accompagnement préparation des plans de sécurité communaux : Organiser des ateliers d'identification des préoccupations sécuritaires prioritaires des populations des communes de Bittou, Niaogho, Bané et Zoaga dans leurs PCD		X		
A0203 – Accompagnement préparation des plans de sécurité communaux : Contribuer à l'identification et à la prise en compte des préoccupations sécuritaires prioritaires des populations dans les PCD des communes de Dourtenga, Lalgaye, Soudougui, Yondé et Zonsé		X		
A0203 – Accompagnement préparation des plans de sécurité communaux : Contribuer à identifier et intégrer les préoccupations sécuritaires prioritaires au niveau des 3 provinces, en vue de leur prise en compte dans le nouveau PRD		X		
A0204 - Appui à la mise en œuvre de priorités de plan sécurité communaux : Organiser des activités de sensibilisation sur la prévention et la gestion des conflits fonciers dans la province du Boulgou		X		
A0204 - Organiser des conférences thématiques dans les communes du Centre-Est sur le rôle de l'éducation dans la prévention des comportements déviants chez les jeunes		X		
A0204 - Appuyer la mise en œuvre des priorités sécuritaires des PCPCS dans le cadre du GT-Questions sécuritaires -PLD		X		
A0204 - Organiser des cadres de concertation sur la prévention et la résolution des conflits entre agriculteurs éleveurs		X		
A0204 - Appuyer la faïtière des éleveurs pour l'organisation d'ateliers de sensibilisation sur la cohésion sociale et la résolution des conflits au Centre Est		X		
A0204 - Activités - partenaire : DRRAAH		X		
A0204 - Organiser des ateliers de sensibilisation sur la sécurité routière dans la commune de Bittou		X		

AO204 - Organiser une rencontre de concertation des coutumiers du Centre-Est sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation des jeunes		X		
--	--	---	--	--

3.4.3. Analyse des progrès réalisés

- Elaboration de quatre (4) PCPCS au profit des communes de Béguédo, Garango, Gounghin et Pouytenga

En 2022, le Plan Communal de Participation Citoyenne à la Sécurité (PCPCS) est, désormais, dénommé Plan Communal de Coproduction de la Sécurité (PCCS). Au cours de cette année, quatre (04) communes (Béguédo, Garango, Pouytenga et Gounghin) ont bénéficié de l'accompagnement technique de la Direction de la Police de Proximité (DPP) pour l'élaboration de leur PCCS avec l'appui de l'Intervention.

En 2021, le processus a consisté, dans un premier temps, en la réalisation de 6 ateliers de formation des acteurs communaux sur: **i)** le diagnostic et les techniques de résolution des problèmes locaux de sécurité du 25 au 28 mai 2021, du 8 au 11 juin 2021 et du 28 au 30 juillet 2021; et **ii)** l'élaboration des PCPCS. Ces ateliers ont connu la participation d'une part, des maires, SG et conseillers municipaux des communes concernés et d'autres part, des représentants d'OSC, d'ILS et de FSI existant dans lesdites communes.

En 2022, avant l'élaboration du plan, les acteurs impliqués dans le processus au niveau des communes bénéficiaires, ont été formés sur la Police de proximité et les techniques de résolution de conflit par la Direction de la Police de proximité sur le même modèle qu'en 2021.

Par ailleurs, dans le cadre d'une synergie avec le projet GoLCoS du PNUD, cinq communes que sont, Dourtenga, Lalgaye, Soudougou, Yondé et Zonsé, ont bénéficié d'un appui de l'Intervention ayant permis de réaliser les diagnostics sécuritaires de ces communes. Sur base de ces diagnostics, des plans d'actions ont été élaborés de manière inclusive et participative en vue de leur intégration dans les Plans communaux de développement desdites communes. En outre, les communes de Bittou et de Niaogho ont également bénéficié d'un appui de l'Intervention pour la réalisation, de manière participative et inclusive, de leurs diagnostics sécuritaires, dont les résultats ont permis l'intégration d'actions en lien avec la sécurité dans les drafts de leurs PCD.

En ce qui concerne le critère de la qualité de ces différents plans, qui n'a pas été défini au départ, il peut être apprécié à travers d'une part, la dimension inclusive et participative qui a caractérisé les différents processus et d'autre part, à travers l'appui de structures techniques compétentes que sont la Direction de la Police de Proximité (DPP) et la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification du Centre-Est (DREP).

En somme, si l'on prend en considération les 4 communes (Bagré, Koupéla, Tenkodogo et Zabré) qui ont bénéficié du même appui de l'Intervention pour l'élaboration de leurs PCPCS (devenus PCCS), l'on est désormais à 15 communes sur les 30 que compte la région, qui disposent soit d'un Plan communal de sécurité, soit d'un PCD provisoire qui intègre les préoccupations sécuritaires prioritaires des populations, ce qui représente un taux de 50%. Il convient cependant de faire observer que compte tenu de l'instabilité institutionnelle qu'a connu le Burkina Faso ces derniers temps, aucune commune n'a encore adopté son PCD, les conseils municipaux ayant été dissouts suite au coup d'Etat de janvier 2022 et remplacés par des délégations spéciales.

Concernant le taux d'exécution des projets prioritaires des plans communaux de sécurité des communes de la région du Centre-Est, il convient de noter que l'exécution de ces plans requiert au préalable, leur validation formelle par les exécutifs locaux (délégations spéciales), puis un quitus de l'autorité de tutelle représentée par le haut-Commissaire de Province, processus qui n'a pas encore pu être mis en place actuellement au niveau de la Région.

Néanmoins, plusieurs actions en lien direct avec celles prévues dans les Plans d'actions ou Plans Communaux de Co-Production de la sécurité (PCCS) ont été menées au cours de l'année 2022, en réponse aux préoccupations sécuritaires des populations en fonction du contexte spécifique de chaque commune. Dans ce sens, l'on note des actions de sensibilisation :

- en police de proximité au profit de l'Association des éleveurs (POTAL MOROBE);
- sur la prévention des comportements déviants chez les jeunes dans le cadre de la participation communautaire à la prévention de la sécurité dans la commune de Bittou;
- sur la prévention des conflits fonciers, de l'extrémisme violent et de l'enrôlement des jeunes dans les GAT;
- sur la lutte contre l'insécurité et l'extrémisme violent en collaboration avec des leaders coutumiers;
- sur la prévention des conflits entre éleveurs et agriculteurs (acteurs agro-sylvo-pastoraux)
- sur les mécanismes de prévention des conflits fonciers et le renforcement de la cohésion sociale dans les provinces de la Région du Centre-Est.

Toujours en réponse aux préoccupations sécuritaires des populations au niveau communal, d'autres actions ont porté sur:

- la sensibilisation à la question des violences basées sur le genre;
- la prévention et la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants, la délinquance juvénile et la consommation des stupéfiants (Bittou);
- la sensibilisation des populations sur les atteintes à la sécurité humaine, animale et environnementale (gestion sécurisée des pesticides et l'utilisation des bio pesticides) dans les provinces de la Région du Centre-Est;
- la prévention de la corruption et des rackets sur les axes routiers;
- Sur la sécurité routière dans la commune de Bittou : au total, 3 sessions de sensibilisation et de concertation ont été réalisées. L'ensemble de ces sessions ont touché au total, 143 personnes dont 52 femmes ;
- Le rôle et la place de l'éducation dans la prévention des comportements déviants chez les jeunes. Dix (10) conférences ont été réalisées sur cette thématique dans 10 communes du Boulgou. Ces conférences ont connu la participation de 768 personnes dont 281 femmes ;
- La prévention des conflits fonciers et le renforcement de la cohésion sociale : 9 ateliers de concertation et d'échanges ont été réalisées sur cette thématique avec les acteurs communautaires de 10 départements du Boulgou. Ces ateliers ont mobilisé au total 435 personnes dont 35 femmes et ont permis de prévenir ou gérer des conflits fonciers dans des villages de certains départements tels que Zabré, Boussouma, Garango et Niaogho.

Ces actions ont impliqué/touché plus de 3000 personnes dont environ 700 femmes.

3.5. Performance de l'output 3



3.5.1. Progrès des indicateurs

Output 3 : La collaboration entre les FSI et la population est améliorée.				
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible finale
Proportion de communes de la région du Centre-Est avec au moins une structure communautaire locales de sécurité (S-CLS) reconnue par l'État (selon décret 1052)	0	6,7%.	A compléter lors de l'évaluation finale	20
Pourcentage de la population de la région du Centre-Est qui juge positive la collaboration avec les forces de sécurité intérieure	77,9 ¹⁵	<u>74,29% Etude CAP</u> <u>"Police nationale: 75,6%</u> <u>Police municipale: 57,2%</u> <u>Gendarmerie nationale: 76,8%"</u>	A compléter lors de l'évaluation finale	77,9
Proportion de communes de la région du Centre-Est avec une Coordination Communale de Sécurité fonctionnelle	0	0 ¹⁶	0 ¹⁷	50

¹⁵ Le taux indiqué est celui fourni par le rapport de l'étude du CGD menée en 2017 et ne reflète plus la réalité en 2019 au démarrage du portefeuille compte tenu de l'évolution rapide de la situation sécuritaire compte tenu du fait également qu'il s'agit de chiffres au niveau national qui n'ont pas été répartis par région. L'étude CAP permettrait de disposer d'un taux actualisé et donc plus réaliste au niveau régional.

¹⁶ 4 communes ont mis en place leur CCS dans le courant de l'année 2021, à savoir Bagré, Koupéla, Tenkodogo et Zabré. Cependant, l'Intervention ne dispose d'aucune information sur le fait que ces CCS sont réellement fonctionnels. En 2022, après vérification, il semblerait que la situation reste la même. Les CCS ne sont apparemment pas toujours pas fonctionnels. Les causes nous sont inconnues (pas d'information à ce sujet) et restent à rechercher.

¹⁷ 4 communes ont mis en place leur CCS dans le courant de l'année 2021, à savoir Bagré, Koupéla, Tenkodogo et Zabré. Cependant, l'Intervention ne dispose d'aucune information sur le fait que ces CCS sont réellement fonctionnels. En 2022, après vérification, il semblerait que la situation reste la même. Les CCS ne sont apparemment pas toujours pas fonctionnels. Les causes nous sont inconnues (pas d'information à ce sujet) et restent à rechercher.

3.5.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement			
	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
A0302 - Formation des FSI sur approche de police de proximité et droits humains : activités - partenaire CONACFP		X		
A0302 - Formation FSI sur approche de police de proximité et droits humains : activités - partenaire DREEVCC		X		
A0302 - Formation FSi sur approche de police de proximité et droits humains : activités partenaire DRPN		X		
A0302- Formation FSI sur approche de police de proximité et droits humains : activités - partenaire DGGSP		X		
A0305 - Sensibilisation des ILS sur police de proximité et cadre légal, DH, procédure pénale, établissement des récépissés, etc		X		
A0306 - Organiser des sessions de formation de formateurs sur la prévention de la cybercriminalité au profit des FSI		X		
A0306 - Organiser des sessions de formation des agents de l'administration pénitentiaire sur la corruption (1 à koupéla, 1 à Tenkodogo)		X		
A0306 - Sensibilisation corruption des polices municipales		X		

3.5.3. Analyse des progrès réalisés

Au total, 2 sur les 30 communes, disposent d'au moins d'une SCLS. Il s'agit de la commune de Tenkodogo dont la SCLS est l'association des Koglwéogo de Tenkodogo, reconnue depuis 2018 et de la commune de Bittou, qui dispose de 2 SCLS. En ce qui concerne la commune de Bittou, ces SCLS sont le résultat direct des actions de sensibilisation réalisées par l'Intervention au cours de l'année 2021 au profit des ILS du Boulgou et portant sur le cadre légal et le respect des droits humains. Trois autres ILS ont entamé le processus d'établissement de leurs récépissés. En 2022, la situation n'a pas évolué, les trois ILS ayant introduit leurs dossiers d'établissement de récépissés étant toujours dans l'attente.

Les efforts fournis par l'Intervention au cours de l'année 2022 ont essentiellement porté sur des actions de sensibilisation élargies à destination des ILS sur le respect des droits humains, du cadre

légal et des procédures judiciaires. Portées à la fois par le parquet du TGI de Tenkodogo (3 sessions de sensibilisation) et le Haut-Commissariat du Boulgou en collaboration avec la SCLS de Tenkodogo (4 sessions de sensibilisation), ces actions ont touché au total 277 membres d'ILS de 21 communes, dont 5 femmes. Ces sessions de sensibilisation ont permis de susciter un engouement de la part des bénéficiaires, pour l'établissement des récépissés de reconnaissance officielle qui confèrent le statut de SCLS. L'année 2023 sera consacrée à l'accompagnement des ILS ayant bénéficié d'actions de sensibilisation, dans le cadre du processus d'établissement de leurs récépissés.

En ce qui concerne la collaboration entre les FSI et les populations, il ressort du Rapport d'exploitation des données quantitatives de l'Etude CAP (Rapport d'octobre 2021, étude portant sur 3000 ménages, 1500 hommes de 15 à 59 ans, et 1500 femmes de 12 à 49 ans) que "la majorité de la population du Centre-Est ayant fait recours aux FSI, la juge positive. En effet, 74,29% des personnes ayant fait recours aux FSI affirment l'existence d'une bonne collaboration contre 25,71% qui indiquent une mauvaise collaboration avec les FSI. Les femmes se déclarent significativement moins satisfaites mais il faut tenir compte du fait que parmi le peu de personnes ayant fait recours aux FSI, elles sont encore une minorité. Quant aux résultats selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence, ils s'alignent sur la perception générale de la population". Par contre, l'analyse des données en fonction de la province de résidence montre que la collaboration n'est pas optimale (53,85% des enquêtés ayant fait recours aux FSI) entre les FSI et les populations dans le Kouritenga.

L'étude CAP ayant été réalisée mi-2021, nous pouvons considérer que compte tenu de la poursuite des actions de l'Intervention en matière de police de proximité et des retours qui nous parviennent continuellement des bénéficiaires de ces actions dans le Centre-Est, le pourcentage relatif à la bonne collaboration entre les FSI et la population, reste au moins sensiblement le même, voire peut-être meilleur (à remesurer dans le futur).

En effet, la mise en œuvre des activités a été poursuivie dans le cadre de la sensibilisation à la police de proximité d'une part, à destination des autorités locales (mairies entre autres) et d'autre part, à destination de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'opérationnalisation de la police de proximité. Ces activités de sensibilisation mettent en lumière la définition du concept de « police de proximité » et le rôle de chacun dans le cadre de la collaboration commune dans la lutte contre l'insécurité.

Ces actions de sensibilisation se répartissent comme suit :

▪ ***A0301 Appui mise en place des Coordinations Communales de Sécurité (CCS) :***

Le processus de mise en place des coordinations communales de sécurité (CCS) a été entamé en 2021, avec l'organisation d'une série de formations au profit des acteurs de 4 communes que sont Bagré, Koupéla, Tenkodogo et Zabré. Dans ce sens, deux (2) sessions de formation ont d'abord été réalisées sur "les techniques de résolution des problèmes locaux de sécurité", puis 4 autres formations sur "l'élaboration des PCPCS" (Plans communaux de participation citoyenne à la sécurité). Ces formations ont été suivies d'ateliers d'élaboration des PCPCS au profit de ces 4 communes, lesquels constitueront des plans de travail pour les CCS desdites communes, une fois mises en place. Au terme de ce processus, ces communes ont procédé à la mise en place par arrêté de leurs CCS. Toutefois, il convient de noter que ces CCS n'ont jusqu'à présent pas fait l'objet d'installation officielle par l'autorité habilitée, à savoir le Haut-Commissaire de province.

Par ailleurs, en prélude à la mise en place de leurs CCS, 10 communes de la région (Béguédo, Comin-Yangha, Garango, Gounghin, Kando, Shanga, Soudougui, Tensobtenga, Yargatenga et Yondé) ont bénéficié d'activités préparatoires en 2021, consistant en des sensibilisations des acteurs (maires et autres acteurs communaux, ILS, FSI, OSC, leaders coutumiers et religieux, organisations de jeunes et de femmes notamment), sur "le concept de police de proximité et les CCS". En 2022, la dynamique de préparation des processus de mise en place des CCS s'est poursuivie avec les différentes sessions de sensibilisation visant la légalisation des ILS et les processus d'élaboration de PCCS dans les communes. A terme, cette dynamique débouchera, en principe, courant 2023, sur la mise en place suivie d'une installation officielle par les autorités habilitées, des CCS dans certaines communes de la région.

En tout état de cause, il semblerait qu'il existe des CCS dans d'autres régions, mises en place notamment avec l'appui de certains PTF. Il serait opportun de pouvoir bénéficier de l'expérience de ces PTF dans ce cadre afin de pouvoir cerner les effets positifs et les difficultés que les CCS soulèvent en ce qui concerne leur pérennisation, information que nous n'avons pas encore pu obtenir jusqu'alors.

▪ **A0302 Formation FSI sur approche de police de proximité et droits humains :**

Diverses actions ont été menées à destination des FSI sur l'approche de police de proximité et droits humains.

Au cours de l'année 2021, des modules de formation ont été élaborés par la CONACFP pour la formation des policiers municipaux. La formation sur les principes fondamentaux de la police de proximité et les contributions citoyennes à la coproduction de la sécurité qui constitue le thème de la formation des policiers municipaux et les acteurs de la société civile, s'est tenue dans quatre (04) localités : Tenkodogo, Koupela, Cinkansé et Bagré. Quatre-vingt (80) policiers municipaux provenant de la Région du Centre Est, du Centre et de l'Est ainsi que soixante (60) acteurs de la société civile provenant de ces mêmes Régions ont pris part aux séances de formation de la CONACFP.

- Pour la police nationale en sus des formations en droit humain, elle a bénéficié d'une formation sur le concept de la police de proximité notamment le rapprochement avec la population à travers une formation des secrétaires des services de police de la Région du Centre Est. Cette session de formation a regroupé vingt et neuf (29) agents des services de police qui exercent comme secrétaire dans l'objectif d'être formés sur l'accueil des populations et la collecte des données sur l'insécurité pour un plus grand rapprochement avec la population.
- La Police Municipale à travers la Direction Chargée de la Coordination avec les Polices municipales (DCCPM) a organisé une série d'activités entrant dans le cadre d'une concertation entre les acteurs de la société civile des différentes communes avec les policiers municipaux. Action de dialogue entre policiers municipaux et les organisations de la société civile sur la mise en œuvre du concept de la police de proximité par rapport à l'incivisme et à l'insécurité est intitulé de la formation. La formation s'est déroulée dans trois (03) localités de la Région du Centre Est dont Koupèla, Pouytenga et Garango. Elle a concerné cent vingt (120) participants dont quatre-vingt et un (81) OSC et trente-neuf (39) policiers municipaux.
- En ce qui concerne les formations sur les droits humains, un module de formation a été élaboré courant l'année 2020. Il a servi de support pour la formation de formateurs en droits humains issus de la Gendarmerie nationale (3 personnes), de la Police nationale (3),

des Polices municipales (5) des Eaux et forêts (3), de la Garde sécurité pénitentiaire (3) et de la Douane (3). Ensuite, 10 sessions de formation ont été réalisées au profit de 150 agents issus des corps sus cités au cours de la même année 2020. En 2021, un total de 296 agents de sécurité (PN :65, GN : 75, Eaux et Forêts : 76, GSP : 65, Douane : 15) dont 31 femmes ont bénéficié de ces formations.

Au cours de l'année 2022, ces activités de formation se sont poursuivies au profit des FSI avec un accent sur les formations ayant un lien avec les droits humains. Il s'agit de :

- la prévention et de la répression de la corruption et des rackets, ayant permis de sensibiliser 100 GSP et 175 PM y compris ceux de Ouaga et de Bobo Dioulasso;
- la prévention et la répression de la cybercriminalité: toutes les entités des FSI ont été formées au nombre de 180 (45 PN, 45 GN, 30 PM, 15 GSP, 15 Douaniers, 15 Eaux et Forêts) dont 30 (15 GN, 15 PN) APJ et OPJ de la PN et la GN.
- la formation sur l'accueil et la communication dans les Maison d'arrêt et de correction et les commissariats de police. Cette formation a concerné 140 agents de la GSP et 45 secrétaires des services de police de la DRPN CE. 50 Policiers dont 15 policiers municipaux ont été formés sur la levée de barrières et de préjugés au sein de la population pour une bonne mise en œuvre de la police de proximité ;
- deux sessions de formation en droits humains, animées par les formateurs locaux en droits humains, formés avec l'appui de l'Intervention Police de proximité, qui ont permis de renforcer les capacités de 46 nouveaux agents des Maisons d'arrêt et de correction de Koupéla et de Tenkodogo, dont 11 femmes.

▪ ***A0303 Appuyer des maires/CT dans leur rôle de sécurité publique :***

- Rappelons qu'un appui avait été fourni, sur leurs demandes, aux maires de Andemtenga, Tenkodogo, de Garango et de Koupéla, pour la formation initiale d'agents de Police municipale, à l'Ecole nationale de Police à leur profit. Cet appui a contribué non seulement à accroître les effectifs des polices municipales de ces communes, mais aussi de renforcer leurs compétences techniques afin de mieux assurer leurs missions. En ce qui concerne la commune de Andemtenga, cet appui lui a permis de mettre sur pied sa police municipale le 7 septembre 2021. Signalons qu'en plus de cet appui en termes de recrutement d'effectifs, la plupart de ces communes ont reçu, courant 2022, un appui en matériel de bureau et opérationnel.
- L'appui à l'élaboration des PCPCS devenus PCCS depuis 2022 et à l'établissement des diagnostics sécuritaires en vue de l'intégration des préoccupations sécuritaires prioritaires des populations dans les PCD, constitue un appui important fourni par l'Intervention aux Exécutifs communaux. En effet, il permet à ceux-ci de disposer d'un outil de programmation prenant en compte les préoccupations sécuritaires prioritaires des populations, dont la mise en œuvre permettra d'améliorer la situation sécuritaire dans chaque commune.
- Dans cette perspective, hormis les 4 communes qui ont pu se doter d'un PCCS en 2021 (Bagré, Koupéla, Tenkodogo et Zabré), 4 autres ont pu le faire en 2022 avec l'appui technique de la DPP : les maires, à travers leurs représentants de Béguédo, Garango, Pouytenga et Gounghin, ont d'abord bénéficié d'une formation technique dans un premier temps qui ont permis à l'ensemble des participants, de procéder à l'élaboration des PCCS de leurs communes respectives dans un second temps. Aussi, le processus entamé dans le cadre de la synergie avec le Projet GoLCoS du PNUD a permis de réaliser des diagnostics

sécuritaires de 5 communes (4 du Koupélogo et 1 du Boulgou), sur base desquels les préoccupations sécuritaires prioritaires des populations desdites communes seront prises en compte dans leurs PCD dont le processus d'élaboration a été initié par le GoLCoS. Enfin, en partenariat avec la DREP, deux autres communes du Boulgou (Bittou et Niaogho) ont pu bénéficier d'un accompagnement en vue de l'établissement de leurs diagnostics sécuritaires dans la même perspective.

- Dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles des polices municipales pour l'exécution de leurs missions de sécurité publique, les mairies de Tenkodogo, Koupela, Pouytenga, Bittou, Garango et Andemtenga, ont bénéficié, au cours de l'année 2022, des équipements bureautiques, du matériel pour des missions opérationnelles tels des talkie walkies, des boucliers de protection.....En plus de ces matériels, les polices municipales de Pouytenga et Tenkodogo ont bénéficié des moyens roulants pour assurer la mobilité des troupes dans le cadre de leurs missions.
- En appui aux mairies, il faut ajouter la finition et la mise à disposition du poste de police municipale de Tenkodogo et la finition des postes de police municipale de Bittou et Pouytenga à remettre, aux bénéficiaires, aussi vite que possible en fonction de l'évolution des procédures de remise.

▪ ***A0304 Appui à la communication et au dialogue entre services de sécurité et population :***

- Au cours de l'année 2020, des actions de sensibilisation ont été menées à l'endroit des certains acteurs, notamment les femmes, les jeunes, les enfants (Parlement des enfants) et les ILS, en vue de leur permettre de cerner leurs rôles dans la lutte contre l'insécurité. Ce mouvement a été poursuivi en 2021 par des actions axées spécifiquement sur ces différentes catégories sociales, notamment en matière de droits humains, de sensibilisation à la police de proximité et aux Coordinations Communales de Sécurité (CCS), de sensibilisation à la question des violences Basées sur le Genre (VBG), de sensibilisation sur la responsabilité des parents dans la délinquance des jeunes/enfants, de sensibilisation sur des faits infractionnels tels que l'excision, le mariage forcé, les stupéfiants, la délinquance des jeunes/enfants etc...Certaines actions de sensibilisation ont été mises en œuvre par le biais d'outils culturels tels que des cinés débats, des thé-débats, des théâtres fora et des causeries éducatives.

Ces actions se sont également poursuivies au cours de l'année 2022. D'autre part, en 2022, d'autres actions visant à établir et renforcer la communication et le dialogue entre les services de sécurité et les populations, ont été réalisées par l'Intervention. Dans ce sens, l'on note :

- l'organisation de concertations entre acteurs de la sécurité routière dans la commune de Bittou, notamment les FSI en charge de la prévention de l'insécurité routière (PN, PM et GN), les commerçants, les conducteurs de tricycles et les transporteurs routiers ;
- l'organisation de 6 sessions de formation continue portant sur 7 modules de formation, qui permettront d'améliorer la communication et les rapports des FSI avec les populations ainsi qu'entre FSI. Ces sessions ont touché 191 éléments de la gendarmerie nationale et de la police nationale, dont 6 femmes. A cela s'ajoutent les deux sessions de formation sur les droits humains au profit des GSP, dont le but est de favoriser une communication et des rapports de qualité entre les bénéficiaires et les détenus et/ou leurs proches ;

- l'organisation d'une concertation initiée par le parquet entre les OPJ du parquet, de la police nationale et de la gendarmerie nationale, les ILS, les OSC, en vue de l'amélioration de l'efficacité de la chaîne pénale. On le sait tous, l'inefficacité de la chaîne pénale rejaillit négativement sur la perception qu'ont les populations sur ses différents maillons (OPJ de la gendarmerie et de la police nationale) et du même coup, sur la collaboration avec les FSI. A contrario, une chaîne pénale efficace contribue à renforcer la confiance et la collaboration entre les populations et les FSI.
- Par ailleurs, en vue d'élaborer le Plan Régional de Communication Sécuritaire portant sur la police de proximité, il était nécessaire de procéder à l'élaboration de la Stratégie Nationale de Communication Sécuritaire portée par la DPP. Ainsi, un atelier intégrant tous les FSI et les acteurs de la communication a été organisé au cours du mois de mars 2022 pour la préparation et l'élaboration de la Stratégie Nationale de Communication Sécuritaire qui n'a pas pu être finalisée lors de cet atelier, d'où la prise en compte de la finalisation de ladite Stratégie dans le marché visant l'élaboration du plan régional de communication portant sur la police de proximité pour la Région du Centre-Est.

En ce qui concerne le dialogue entre les services de sécurité et la population, une série d'activités avec les partenaires concernant des thèmes dans des domaines divers en lien avec les FSI ont été organisées par :

- La Coordination Nationale de Contrôle des Forces de Sécurité (CONACFP) est un partenaire qui a développé divers thèmes qui ont concerné les FSI, les OSC, les autorités coutumières et religieuses sur le phénomène de la sécurité. Ainsi 285 participants ont été formés dont 90 sur le renforcement de la Sécurité Régionale ; 45 participants ont été outillés sur la corruption sur les axes routiers ; 40 dont en majorités des femmes et des FSI ont été formés sur la coproduction de la sécurité par les femmes ; 60 participants ont été formés sur le rapprochement entre population et FSI ; 50 participants dont des religieux, des OSC et des FSI ont été formés sur la conséquence de la corruption sur la sécurité intérieure.
- La Direction Régionale de l'Environnement et du Changement Climatique (DREEVCC) : il s'agit des Eaux et Forêt, un partenaire qui intervient en matière de préservation de l'environnement. Dans ce cadre, 295 participants ont été formés dont 100 participants dans le domaine de la sécurité humaine à travers la sensibilisation contre l'utilisation des pesticides non homologuées et l'utilisation sécurisée des pesticides homologuées ;
- 150 participants ont été formés sur les crimes axés sur l'environnement ; 45 participants ont été formés sur les conflits Homme-Faune.
- La Direction Régionale des Ressources Agricoles, Animales et Halieutiques (DRRAAH) : un partenaire qui intervient dans la sécurité humaine et la prévention des conflits éleveurs agriculteurs à travers la formation sur les textes régissant l'agriculture et l'élevage. A ce titre, 370 participants ont été outillés dont 120 techniciens d'élevage et des éleveurs sur la pathologie de la grippe aviaire en vue de la préservation de la santé humaine; 100 participants ont bénéficié de la formation sur le transport et la commercialisation des aliments pour bétail; 100 participants dont des FSI ont été outillés sur les textes régissant le commerce des bétails; 50 techniciens de l'élevage et de l'agriculture, les acteurs de l'élevage et de l'agriculture ainsi que les FSI ont été formés sur la création des sociétés de coopérative en vue d'un suivi des activités par l'autorité administrative et les FSI concernés.
- L'Association Potal Marobé, un partenaire de la communauté des éleveurs Peuls qui intervient dans la sensibilisation de leurs membres sur le respect des textes en vigueur et la prévention des conflits agriculteurs éleveurs. 250 participants ont été outillés dont 140

participants que sont: les acteurs de l'agriculture, de l'élevage, les leaders communautaires et religieux les FSI et les autorités administratives se sont retrouvés à travers un cadre de concertation sur la prévention et la résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs; 60 participants en majorité des éleveurs et les FSI ont été formés sur le code pastoral et la préservation des infractions environnementales; 50 participants en majorité des éleveurs et des autorités administratives ont bénéficié d'une sensibilisation sur la transhumance dans les espaces communautaires UEMOA et CEDEAO.

▪ **A0305 Sensibilisation des ILS sur police de proximité et cadre légal, DH, procédure pénale, etc.**

Au cours de l'année 2022, la Direction de la Police de Proximité a procédé à la formation des Initiatives Locales de Sécurité (ILS) notamment les Koglwéogos de la Région du Centre-Est sur le concept de la Police de Proximité. Ces formations ont permis d'outiller les ILS sur le Respect des droits humains, la collaboration avec les FSI, le Rapprochement avec les FSI, la reconnaissance légale de leur association à travers l'établissement des récépissés, la légalisation de l'utilisation des armes de chasses. Ainsi 240 ILS ont été outillées et concernent les localités suivantes : 60 ILS provenant des communes de Garango, Tenkodogo, Bané, Bagré, Béguédo, Bissiga, et Bittou ; 60 ILS pour le compte des communes de Ouargaye, Comin-yanga, Dourtenga et Lalgaye ; 60 ILS proviennent des communes de Andemtenga, Baskouré, Dialgaye, Gounghin, et Koupela; 60 ILS formés proviennent des communes de Sangha, Soudigui, Yargatenga, et Yondé.

3.6. Performance de l'output 4



3.6.1. Progrès des indicateurs

Output 4 : La communication des FSI vis-à-vis des populations est améliorée.				
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible finale
Existence du plan régional de communication de sécurité de la région du Centre-Est	0	N/A	0	1
Proportion de communes de la région du Centre Est exécutant le plan régional de communication de sécurité	0	N/A	0	50

3.6.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement			
	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
A0401 - Préparation et mise en œuvre de la stratégie de communication : Elaboration Plan régional de communication sur la sécurité et Appuyer l'élaboration de la stratégie de communication de la DPP				X
A0501 - Collecte de données relatives aux résultats des formations continues au profit des FSI			X	
A0501 - Produire un document de capitalisation sur la formation continue des FSI			X	
A0503 - Organiser un atelier de partage d'expérience sur la mise en œuvre du concept de police de proximité avec les différents partenaires techniques et financiers intervenant dans ce domaine				X
A0503 - Organiser un atelier bilan et de capitalisation des ateliers de sensibilisation réalisés dans le Koulpélogo sur le concept de police proximité, la prévention des conflits et de l'enrôlement des jeunes dans les GAT,		X		
A0504 – Accompagnement du processus de capitalisation			X	

3.6.3. Analyse des progrès réalisés

Concernant l'indicateur « plan régional de communication de sécurité », la question de la pertinence de cet indicateur avait été posée dans le rapport annuel 2020 dans la mesure où la Direction de la Police de Proximité (DPP) ne semblait pas favorable à la réalisation d'un plan régional de communication de sécurité portant sur la police de proximité, mais la donne semble avoir changé fin 2021. Il est, donc, question, en 2022, d'appuyer la DPP pour l'élaboration d'une stratégie de communication nationale en matière de police de proximité qui se traduira, au niveau de la Région du Centre-Est, sous la forme d'un plan régional de communication de sécurité portant sur la police de proximité.

L'affermissement du climat de travail entre la DPP et l'Intervention en 2022 a permis l'implication de la DPP pour l'élaboration de sa Stratégie Nationale de Communication portant sur la police de proximité. Ainsi, courant mars 2022 à Bobo Dioulasso, les représentants des FSI ainsi que ceux de la Région du Centre-Est et les acteurs de la communication ont procédé à l'identification des thèmes à intégrer dans ladite stratégie et en ont débuté l'élaboration qui n'a malheureusement, pas pu être finalisée.

Un marché visant l'élaboration d'un plan régional de communication de sécurité portant sur la police de proximité pour le Centre-Est a été attribué le 09 décembre 2022, marché dans lequel la finalisation de la stratégie nationale de communication de sécurité portant sur la police de proximité de la DPP est prise en compte ainsi que sa traduction au niveau régional (Centre-Est) et l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre dudit Plan régional de communication.

Par ailleurs, en matière de communication, pour l'Intervention, la culture reste un vecteur de communication important et accessible à un large public.

En effet, pour rappel, dans le cadre de la convention de subside signée avec Africalia en septembre 2020 dans l'optique d'élaborer une stratégie de communication sur base d'une approche intégrant la culture comme vecteur de communication et de renforcement des capacités, deux axes de communication avaient été envisagés, à savoir d'une part, la sensibilisation de l'ensemble de la population et d'autre part, une approche ciblée par groupes de population afin de pouvoir atteindre tous les groupes sociaux au sein de la population avec un message spécifique compte tenu de leurs particularités, de leurs besoins et attentes, les activités ayant été développées et réalisées dans le courant de l'année 2021. L'impact de cette forme de sensibilisation était clairement perceptible par le fait que tous (acteurs et participants) ont exprimé leur satisfaction, "en soulignant l'importance des activités culturelles et artistiques pour booster le changement de mentalité des populations et promouvoir le vivre ensemble" (Rapport narratif final portant sur le plan d'action précité), estimant que "cette approche conceptuelle" serait plus efficace que les séminaires et autres. Dans le prolongement de cette approche, l'Intervention a continué à privilégier, dans la mesure du possible, la sensibilisation par la culture, notamment en ce qui concerne la sensibilisation des jeunes à la délinquance juvénile, avec bien sûr, des messages/outils adaptés à cette catégorie sociale.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication se développent à une vitesse de croisière. Elles offrent, aux communicateurs, des cadres propices pour mieux rapprocher les populations de leurs institutions. La Police nationale, de plus en plus présente sur les réseaux sociaux à travers plusieurs plateformes (Facebook, Tweeter...), a mis en place, courant 2022, via sa Division de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) et avec l'appui de l'Intervention, un jeu-concours dénommé "Devinettes" sur ses plateformes numériques.



Cette activité a pour objectif de favoriser une meilleure interaction avec les internautes et organiser des sorties terrain pour la découverte des différents services et unités de la police nationale dans les différentes localités du Burkina Faso. En outre, des gadgets ont été offerts aux gagnants en guise de souvenir mais également pour servir à leur propre instruction sur les missions des services de

police ainsi que le rôle qui est le leur dans la dynamique de la co-production de la sécurité. Ces activités visent, au-delà des interactions, à créer une complicité voire une relation cordiale avec les internautes pour passer du virtuel au réel et ainsi contribuer à renforcer la confiance entre FSI et populations.

Vendredidevinette
REPONSES AUX QUESTIONS
DEVINETTE N°1

01 Qui suis-je ?
Je suis la Brigade Anti-Criminalité (BAC)

02 Quelle est ma devise ?
Ma devise est : Discipline-Dévouement-Loyauté.

03 Quel est mon symbole ?
Mon symbole est le tigre d'Afrique tenant une paire de menottes.

Liste des gagnants

- 1-Sylvain DALA
- 2-Aline OUEO
- 3-Abdoul SANON
- 4-Abdoul-Kader COMPAORE
- 5-Anatole ZAGRE
- 6-Dieudonné Saïd Cleverboy KOUVARG
- 7-Eric ILBOUDO
- 8-Elsie YANOGO
- 9-Bassirou OUEDRAGO
- 10-Ismail OUEDRAGO
- 11-Joseph ZONG-NABA
- 12-Marko Naas OUEDRAGO
- 13-Ousmane KOANDA
- 14-Omar KOANDA
- 15-Dimitri BALMA
- 16-Prisca KABORE
- 17-Celia Josiane KABORE
- 18-Epiphane Diallo NAK
- 19-Hermann OUEDRAGO
- 20-Serge Levis Nélla ILBOUDO

La Police Nationale, une force publique au service des citoyens !

Exemple de réponse aux devinettes

Allocution d'un participant

En tout cas nous avons compris aujourd'hui que dans l'exercice de leur fonction, leur mission principale qui est le maintien de l'ordre public, ils ne veulent du mal à la population carrement à ce qu'on pensait surtout pendant des manifestations quand il ya des jet de gaz 🧨 on les prend comme des ennemis alors qu'il sont la juste pour nous protéger en tout cas merci beaucoup à vous , votre initiative est bonne et c'est a encouragé



Immersion de la population au camps CRS à Wayalghin

3.7. Performance de l'output 5



3.7.1. Progrès des indicateurs

Output 5 : Les leçons et bonnes pratiques de police de proximité de l'intervention sont répertoriées et communiquées				
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible finale
Nombre de documents de capitalisation avec le Ministère de la Sécurité Intérieure	0	N/A	1	2

3.7.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement			
	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
A0501 - Collectes données sur situation sécuritaire perception populations, mise en œuvre police de proximité			X	
A0502 - Analyse des données et production de documents de capitalisation			X	
A0503 - Ateliers d'échanges et de concertation sur leçons et bonnes pratiques			X	
A0504 - Accompagnement du processus de capitalisation			X	

3.7.3. Analyse des progrès réalisés

Nous avons débuté le trajet de capitalisation par la détermination de sujets clés pour la capitalisation en 2020. Au cours de l'année 2021, la priorité a été accordée à l'accélération de l'exécution des activités au regard du retard pris à l'an 1 et à l'an 2. Le volet "capitalisation" a, finalement, été lancé vers la fin de l'année 2021, réalisation qui sera poursuivie tout au long de l'année 2022.

Au cours de l'année 2022, un processus de capitalisation portant sur les actions de sensibilisation menées en partenariat avec le DPPN (Directeur Provincial de la Police de Nationale) du Koulpélogo, a été conduit par les équipes PolProx et MEAL et a abouti à l'élaboration d'une fiche de capitalisation. La finalisation suivie de la diffusion de cette fiche interviendra en 2023.

Par ailleurs, il convient de relever que dans l'esprit de la capitalisation, deux ateliers bilan des activités de 2022 ont été réalisés avec les partenaires de mise en œuvre. Le premier, avec le CESEPAD, a porté sur les conférences thématiques sur le "rôle et la place de l'éducation et de la société dans la prévention des comportements déviants chez les jeunes, tandis que le second, quant à lui, a porté sur les actions de concertation sur les mécanismes de prévention et de gestion des conflits fonciers, portées par l'ADJV et le Haut-Commissariat du Boulgou. Ces ateliers ont permis de cerner les résultats de ces actions menées, de déceler les insuffisances et de dégager des pistes de perspectives pertinentes en vue d'une amélioration des expériences futures.

Suite à la détermination des sujets-clés pour la capitalisation en 2020, ces sujets ont été affinés dans le courant des années 2021 et 2022 et le choix final des objets de capitalisation a été effectué. Un marché global visant la capitalisation des expériences des divers projets du portefeuille, chaque projet représentant un lot, a été lancé. Le lot 1 porte sur l'Intervention et ce lot 1 a été attribué le 22 décembre 2022, ce processus de capitalisation proprement dit devant, par conséquent, se dérouler concrètement dans le courant de l'année 2023.

Le tableau ci-après présente les objets retenus pour cet appui à la capitalisation :

Objets de capitalisation	Objectifs de la capitalisation	Destinataires finaux	Types de productions attendues	Canaux de diffusion potentiels	Contributeurs
1. Appui aux communes pour qu'elles puissent jouer au mieux leur rôle en matière de sécuritaire	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître le processus de mise en œuvre : conception, planification et mise en œuvre pratique des actions ; - Faire connaître les résultats atteints ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Enabel ; - Etat burkinabè ; - Acteurs du secteur de la sécurité ; - Collectivités territoriales (maires) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches d'expériences ; - Rapports d'études ; - Policy brief ; - Vidéo-documentaires ; - Documentaires audios ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Newsletter ; - Presse écrite et audiovisuelle ; - Policy brief 	<ul style="list-style-type: none"> - Enabel (équipe de projet PolProx) - Unité MEAL - FSI du Centre-Est - Autorités locales et centrales ; - Bénéficiaires à la base

Objets de capitalisation	Objectifs de la capitalisation	Destinataires finaux	Types de productions attendues	Canaux de diffusion potentiels	Contributeurs
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les difficultés rencontrées et les insuffisances dans la mise en œuvre ; - Déceler les leçons utiles apprises de cette approche ; - Difficultés et contraintes ; - Leçons et bonne pratique 	<ul style="list-style-type: none"> - Populations ; - Chercheurs 			
2. La culture, outil efficace de sensibilisation pour le changement de comportement sur le concept de police de proximité	<ul style="list-style-type: none"> - Démontrer l'efficacité de l'outil "la culture" comme un puissant vecteur de communication pour le changement de comportement sur le concept de police de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> - Enabel - Ministère de la sécurité - Acteurs culturels - PTF 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche - Vidéo-documentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Intranet - Réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Enabel (équipe de projet PolProx, unité MEAL) - Africalia - FSI - Acteurs culturels - Populations à la base
3. Prise en compte des droits humains dans la lutte contre l'insécurité (Renforcement des capacités des FSI, ILS... sur les droits humains)	<ul style="list-style-type: none"> - Montrer l'impact de la prise en compte des droits humains sur l'efficacité des forces de sécurité intérieure et des ILS dans la lutte contre l'insécurité ; - Identifier les résultats atteints et les insuffisances notées de cette expérience ; - Identifier les difficultés de 	<ul style="list-style-type: none"> - FSI ; - ILS - Enabel ; - Etat burkinabè ; - Populations ; - Chercheurs ; - Partenaires qui interviennent dans le secteur de la sécurité ; - Mouvement de promotio 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports ; - Prises de vue ; - Interviews avec acteurs clés ; - Vidéo-documentaires ; - Documentaires audios 	<ul style="list-style-type: none"> - Newsletter ; - Presse écrite et audiovisuelle ; - Policy brief 	<ul style="list-style-type: none"> - ILS formés - FSI formés - MBDHP - Formateurs endogènes - Populations à la base ; - DR/Droits humains

Objets de capitalisation	Objectifs de la capitalisation	Destinataires finaux	Types de productions attendues	Canaux de diffusion potentiels	Contributeurs
	<p>la prise en compte des droits humains dans la lutte contre l'insécurité ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les leçons et bonnes pratiques de cette approche ; - Dégager des recommandations pour une prise en compte efficace des droits humains dans la lutte contre l'insécurité 	n des droits humains			
4. Polprox comme expérience d'appui à l'opérationnalisation de la police de proximité dans la région du Centre-Est	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître le processus de mise en œuvre : conception, planification et mise en œuvre pratique des actions ; - Faire connaître les résultats atteints ; - Identifier les difficultés rencontrées et les insuffisances dans la mise en œuvre ; - Déceler les leçons utiles apprises de cette approche ; - Difficultés et contraintes ; - Leçons et bonne pratique 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires techniques et financiers ; - Etat burkinabé ; - Collectivités territoriales ; - Enabel ; - FSI - Chercheurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports ; - Prises de vue ; - Interviews avec acteurs clés ; - Vidéo-documentaires ; - Documentaires audios 	<ul style="list-style-type: none"> - Newsletter ; - Presse écrite et audiovisuelle ; - Policy brief 	<ul style="list-style-type: none"> - Enabel (équipe de projet PolProx) - FSI du Centre-Est - Autorités locales et centrales ; - Bénéficiaires à la base

Tableau 1: Objets de capitalisation Polprox

4. Suivi Budgétaire

Outcome	Output	Budget	Dépenses 2022	Dépenses cumulées depuis le début du projet jusqu'au 31 décembre 2022	Taux de déboursement au 31 décembre 2022	Solde
A - Renforcer la sécurité dans le Centre-Est en contribuant à la mise en œuvre et l'opérationnalisation de la police de proximité	Total	6 002 500	1 637 823	5 284 600	88%	717 900
	A01 - La présence et la capacité opérationnelle des FSI sur le territoire sont améliorées	3 287 500	794 982	2 996 533	91%	290 967
	A02 - Les priorités locales à court terme de sécurité sont identifiées, priorisées et adressées	817 500	396 691	502 879	62%	314 621
	A03 - La collaboration entre les FSI et la population est améliorée	1 417 500	392 160	1 672 271	118%	-254 771
	A04 - La communication des FSI vis-à-vis des populations est améliorée	200 000	51 188	102 829	51%	97 171
	A05 - Les leçons et bonnes pratiques de police de proximité de l'intervention sont répertoriées et communiquées	280 000	2 802	10 088	4%	269 912
Z - General Means	Total	797 500	172 061	549 740	69%	247 760
Total		6 800 000	1 809 884	5 834 340	86%	965 660

Le taux d'exécution budgétaire de l'Intervention pour l'ensemble des années de mise en oeuvre jusqu'au 31 décembre 2022 est de 86 %. L'output 5 enregistre encore un taux assez faible. Cf explications données ci-dessus. Néanmoins, une révision budgétaire, prévue début 2023, portera également sur l'output 5 dont le montant de base paraît avoir été surestimé, notamment du fait du choix de faire appel à un bureau de consultance national ou de la sous-région afin d'accompagner le processus de capitalisation du portefeuille, dont l'intervention.

Dans la suite de la mise en oeuvre de l'intervention, un accent particulier sera accordé aux activités retardées, avec un accent particulier sur le trajet de capitalisation.

5. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA MTR

N°	Recommandation sous contrôle / à gérer par l'intervention	acceptée partiellement acceptée rejetée	Commentaires IM/actions planifiées/statut des actions
Police de proximité			
P1	Renforcer la participation de PolProx au CSD sécurité. L'expérience de police de proximité a vocation à être valorisée comme une approche modèle de sécurité humaine « par le bas », et à être mieux articulée/intégrée aux réponses classiques de l'UE et d'autres PTF en termes de lutte contre l'insécurité, le terrorisme et les grands trafics	partiellement acceptée	La participation est acquise aujourd'hui puisque PolProx a été inscrit comme représentant de Enabel au CSD...malheureusement, aucune réunion du CSD n'a été programmée jusqu'alors. Concernant le 2ème volet, cela reste dans les mains de l'UE...pas d'influence sur les décisions de l'UE. Néanmoins, des efforts de communication sont réalisés auprès de l'UE.

P2	<p>Mettre en œuvre le volet capitalisation du projet pour documenter les bonnes pratiques et leçons apprises afin de transformer l'acquis de l'expérience en connaissances partageables.</p> <p>Deux axes pourraient présenter un intérêt mutuel pour le MSECUC et pour Enabel :</p> <p>(i) Polprox comme projet pilote d'appui à la mise en œuvre d'une réforme publique nationale à une échelle territoriale dans le secteur de la sécurité (processus), (ii) Polprox comme expérience d'appui à l'opérationnalisation de la police de proximité dans la région du Centre-Est (produit).</p>	partiellement acceptée	<p>Le résultat 5 porte sur la capitalisation. 4 objets de capitalisation ont été déterminés.</p> <p>Un marché global visant la capitalisation des expériences des divers projets du portefeuille, chaque projet représentant un lot, a été lancé. Le lot 1 porte sur l'Intervention et ce lot 1 a été attribué le 22 décembre 2022, ce processus de capitalisation proprement dit devant, par conséquent, se dérouler concrètement dans le courant de l'année 2023. Concernant les deux axes de travail proposés, le premier axe est macro et suppose, de prime abord, une réflexion au niveau national sachant par ailleurs que le projet a été développé essentiellement au niveau régional. Le deuxième axe de travail proposé porte sur l'ensemble des actions/activités mises en œuvre dans le processus d'opérationnalisation de la police de proximité.</p>
P3	<p>Engager une réflexion sur le positionnement d'Enabel en appui au secteur de la sécurité.</p> <p>Le prochain portefeuille pourrait être l'occasion de valoriser l'expérience de PolProx en matière d'approche sécuritaire « par le bas » au titre des financements DGD mais également européens œuvrant en faveur de la stabilisation. Une synergie pourrait être pensée autour de la chaîne pénale, d'une part, et pour un meilleur accès à la justice, d'autre part, par la promotion d'approches de justice de proximité et d'accès au droit, de médiation et conciliation</p>	partiellement acceptée	<p>La première idée est pertinente, mais il s'agit d'une position stratégique à prendre à un plus haut niveau.</p> <p>Le processus de formulation du nouveau portefeuille est en cours actuellement. Les axes du nouveau portefeuille ont été déterminés, l'axe 2 dénommé "Cohésion sociale" visant, entre autres, la consolidation du pilier "sécurité" avec un focus sur la police de proximité et la justice de proximité et une "construction" bottom-up.</p>
P4	<p>Valoriser l'expérience de PolProx dans la RSS.</p> <p>Dans le contexte burkinabé, le rapprochement entre FSI des populations et la promotion d'action préventive et de proximité est un complément indispensable aux</p>	rejetée	<p>Enabel ne dispose pas encore d'éléments de capitalisation nécessaires pour pouvoir faire un plaidoyer dans ce cadre. Néanmoins, dans la mesure où la RSS évolue vers l'idée de la sécurité humaine et comme la</p>

	<p>opérations de sécurisation des territoires basés sur une montée en puissance des capacités et des moyens d'intervention des FDS. Un dialogue stratégique et un plaidoyer devraient être menés auprès des acteurs de la sécurité en ce sens.</p>		<p>RSS vise à mettre en place un système de sécurité efficace et responsable, la réforme des forces de sécurité peut également impliquer de travailler avec les communautés pour améliorer leurs relations avec les forces de sécurité (établir la confiance entre Forces de sécurité et population). Dans cet ordre d'idées, la RSS « renforce/appuie » la police de proximité.</p>
P5	<p>Se dégager progressivement du micro management des activités de terrain et promouvoir la pérennisation des outils et dispositifs qui ont donné des résultats. L'IM devrait pouvoir se consacrer à des activités plus stratégiques favorisant l'ancrage, la durabilité et un passage d'échelle du modèle de PolProx.</p>	acceptée	<p>Un Intervention Officer (IO) a été recruté mi-2021, ce qui a permis, pour l'IM, un allègement des tâches de terrain et par conséquent un désengagement du micro-management pour se réorienter vers des tâches plus stratégiques. La prise en compte, par le service Finances, des réalités et difficultés du terrain suivie de la mise en place de certains processus de fonctionnement, ont également été bénéfiques en ce qui concerne la réorientation de l'IM vers des tâches plus stratégiques. Concernant la pérennisation des outils et dispositifs, l'implication directe de nos partenaires et bénéficiaires dans le développement et la mise en œuvre des actions/activités au départ des besoins concrets du terrain et le maintien permanent du contact et de l'implication d'acteurs clés au niveau de la population, permettent une meilleure appropriation des connaissances transmises en vue de la durabilité dans le temps. Citons, à ce propos, Pierre Claver Damiba, ancien Administrateur délégué et Directeur régional du PNUD qui dit ce qui suit : "seul dure ce qui est internalisé ; seul perdure ce qui est digéré ; ce qui marche, c'est le développement"</p>

			endogène”. Il ressort de certains témoignages que dans la prolongation des sessions de formation et de sensibilisation appuyées par l’Intervention, des restitutions ont été faites auprès des communautés à destination de ceux qui n’ont pas pu y participer et ce, par les bénéficiaires eux-mêmes.
P6	<p>Promouvoir l’approche de PolProx dans les stratégies et actions de stabilisation. Polprox constitue un des outils de lutte contre l’insécurité et le phénomène terrorisme, en permettant un trait d’union entre les actions de sécurisation, de prévention et de cohésion sociale.</p> <p>Cette approche aurait vocation à être pleinement intégrée par les PTF dans l’effort de réponse à l’instabilité croissante au Burkina-Faso.</p>	acceptée	<p>La promotion de l’approche PolProx nécessite le fait de disposer d’éléments de capitalisation à faire valoir dans un plaidoyer à destination des PTF. Voir au niveau de la recommandation P2 l’état des lieux du processus de capitalisation.</p>
P7	<p>Proposer la création d’un sous-groupe de coordination de PTF Police de proximité et en assurer l’animation (ou la co-animation). Cette approche de formalisation avec l’appui de la DPP pourrait faciliter une mise en cohérence des interventions au service d’un modèle unique de police de proximité mais adapté au contexte de chaque territoire et à ses problématiques socio-sécuritaires, sur base de l’approche territoriale intégrée développée par PolProx dans la région du Centre-Est.</p>	acceptée	<p>L’idée est pertinente, mais c’est hors des compétences d’Enabel. C’est DPP qui devrait pouvoir assurer cette coordination des PTF du fait de sa collaboration avec ces derniers dans le domaine de la police de proximité. Par contre, l’Intervention a fait un plaidoyer, dans ce sens, auprès de la DPP. Dans la planification 2022, sur la ligne budgétaire BKF1803111_A050301 Ateliers d’échange et de concertation sur les leçons apprises et bonnes pratiques, une activité dénommée “organiser un atelier de partage d’expériences sur la mise en œuvre du concept de police de proximité avec les différents PTF intervenant dans ce domaine”, avait été planifié avec l’accord de la DPP, mais malheureusement, cet atelier n’a pas eu lieu. Nous attendons un retour de DPP à ce propos en espérant pouvoir l’organiser en 2023.</p>

<p>P8</p>	<p>Renforcer les moyens et outils S&E et mieux cibler les indicateurs de mesure d'effets/d'impact permis par des outils spécifiques de collecte de perception légère de type ToolBox, et sur base d'une révision de la ToC. Le pilotage de l'intervention manque d'outils de mesure d'effets, au-delà des résultats directs. Malgré un ensemble de témoignages concordant sur les effets positifs du projet, il n'est pas possible d'objectiver l'atteinte de l'outcome et de certains outputs. Polprox devrait disposer de plus de moyens/ressources pour investir sur le S&E, et mieux l'articuler aux actions communication et de capitalisation prévus par les outputs 4 et 5.</p>	<p>acceptée</p>	<p>L'équipe MEAL a été renforcée, ce qui permet un meilleur suivi et évaluation des activités/actions des projets ainsi que le suivi du processus de capitalisation. Des activités "bilan" sur les changements induits dans certains domaines sont en cours afin de mieux capturer les efforts de l'Intervention.</p>
<p>P9</p>	<p>Poursuivre le travail en appui aux collectivités territoriales. Une approche de sécurité citoyenne nécessite un ancrage et une appropriation des CT sur le territoire d'intervention, consacré par la décentralisation à l'échelon communal. La mise en œuvre de l'output 2 « Les priorités locales à court terme de sécurité sont identifiées, priorisées et adressées » mérite d'être poursuivie et intensifiée pour renforcer l'action des communes. Si l'objectif reste la mise en place des PCS et CLS, les contraintes liées à ces dispositifs prévus par le décret 1052 dépassent le cadre du projet. Ainsi le projet devrait pouvoir revoir les indicateurs de son output 2 sur base des propositions de l'UGP, tout en documentant auprès des communes les points sur lesquels une relecture du décret s'avère utile, pour alimenter un plaidoyer en ce sens au niveau national.</p>	<p>acceptée</p>	<p>L'intervention accorde une priorité à l'appui aux collectivités locales. L'output 2 traite de cette question. L'identification des besoins sécuritaires a été effectuée dans plusieurs communes. Et des Plans communaux de co-production de la sécurité ont été élaborés dans lesdites communes, voire, pour certaines communes, introduites dans les drafts des PCD (Plans communaux de développement). Ce processus déjà entamé en 2021, a pu se poursuivre en 2022 malgré la mise en place des délégations spéciales dans la mesure où elles sont composées d'acteurs qui sont déjà impliqués dans la mise en œuvre des actions/activités de l'Intervention.</p>

P1 0	<p>Appuyer des actions de communication opérationnelles valorisant l'approche de police de proximité et les succès de l'expérience.</p> <p>La communication doit permettre une action de diffusion d'information à large audience et de sensibilisation contribuant au rapprochement entre acteurs de la police de proximité. La communication des FSI envers les populations participe d'un renforcement de la confiance. L'output 4 doit donc échapper à une logique purement institutionnelle, appuyer des outils de promotion de la police de proximité et de ses acteurs à visée pédagogique, adaptés au contexte local et largement utilisés auprès des populations urbaines mais aussi rurales. En ce sens, les indicateurs de l'output 4 devraient être revus sur base des propositions de l'UGP, au service du développement de supports et d'activités de communication spécifiques en partenariat avec les FSI, les communes et la DPP.</p>	partiellement acceptée	<p>Il n'est plus question de changer l'indicateur « Plan régional de communication de sécurité de la Région du Centre-Est » dans la mesure où la DPP, ayant demandé un appui pour l'élaboration de la Stratégie Nationale de communication en matière de police de proximité, accord a été pris sur le fait que de cette stratégie nationale, sera extraite la stratégie à destination de la Région du Centre-Est et sa traduction en plan régional de communication portant sur la police de proximité. Un marché visant l'élaboration d'un plan régional de communication de sécurité portant sur la police de proximité pour le Centre-Est a été attribué le 09 décembre 2022, marché dans lequel la finalisation de la stratégie nationale de communication de sécurité portant sur la police de proximité de la DPP est prise en compte ainsi que sa traduction au niveau régional (Centre-Est) et l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre dudit Plan régional de communication. Par ailleurs, l'output 4 échappe à une logique purement institutionnelle puisque des activités de communication sur la police de proximité ont déjà été mises en œuvre sur base des besoins sécuritaires des populations identifiés lors des diagnostics sécuritaires dans les communes.</p>
N°	Recommandation hors contrôle de l'intervention		
H P1	<p>Clarifier l'ancrage institutionnel de PolProx et nommer un point focal qui dispose d'une valeur ajoutée pour le projet. La DPP au sein du COSS du MSECU devrait être en position de dialogue, d'orientation et de suivi des activités du projet. Une rencontre avec le Ministre aurait vocation à négocier et à</p>	rejetée	<p>Cette recommandation n'est plus d'actualité pour le moment car sous le nouveau gouvernement, le Ministère de l'Administration territoriale, la Décentralisation et de la Sécurité a fait savoir que tous les projets sécurité doivent avoir, comme point focal, la</p>

	acter cette clarification, pour un passage de la DGESS au profit de la DPP26. Cet ancrage pourrait être facilité par une ligne budgétaire destiné à appuyer en assistance technique, renforcement de capacités, équipement le COSS/la DPP selon une expression préalable des besoins.		DGESS, ce qui est déjà le cas pour l'Intervention. Néanmoins, la collaboration avec la DPP s'est progressivement améliorée.
H P2	Clarifier la doctrine de police de proximité et actualiser ses outils. En lien avec le processus de RSS et les objectifs de prévention de l'insécurité et de stabilisation des territoires, les textes régissant la police de proximité et en particulier le décret 1052 de 2016 pourraient être révisés, comprenant une phase de consultation des acteurs de terrain. La fusion des portefeuilles à travers la création du nouveau ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité pourrait à cet égard présenter une opportunité.	rejetée	Hors compétence de Enabel, compétences nationales....Difficile à mobiliser les acteurs pour travailler à la relecture de ces textes...reste à voir si les collectivités locales auraient fait remonter des doléances à ce propos au niveau central...Est-ce que la relecture de ces textes fait partie des priorités du gouvernement actuel?

6. Synergies et complémentarités

6.1. Avec les autres interventions du portefeuille

Des synergies se sont progressivement mises en place entre les interventions du portefeuille. Outre les synergies qui ont déjà été évoqués, à savoir, entre autres, la contribution à la réhabilitation des 5 blocs de bâtiments et annexes du Centre Mère-enfant de Tenkodogo en collaboration avec SDSR, infrastructure qui a été remise officiellement le 29 novembre 2022, signalons notamment, dans le courant de l'année 2022, la formation des agents des Eaux et Forêts en utilisation des drones ainsi d'autres formations à destination des FSI (notamment à l'approche basée sur les droits humains) organisées par l'Intervention Paas-Panga. Signalons également des formations internes à destination du personnel Enabel, à l'initiative des Interventions Paas-Panga et Entreprenariat (Formation GAR et théorie du changement, Design thinking).

Précisons que le Centre Mère-enfant vise une meilleure prise en charge holistique des victimes, qui donne, à ces dernières, outre l'intervention au niveau santé, la possibilité de pouvoir bénéficier d'un appui de l'action sociale et d'un appui juridique et de pouvoir enclencher la procédure judiciaire par un dépôt de plainte qui va suivre le parcours vers la chaîne pénale. Mais malheureusement, cet objectif global n'est pas encore atteint dans la mesure où les bureaux des Forces de sécurité et de la justice au Centre Mère-enfant, ne fonctionnent pas encore actuellement par défaut de mise à disposition du personnel. Des plaidoyers se poursuivent auprès des autorités des Forces de sécurité intérieure et de la Justice pour parvenir à trouver une solution et assurer une permanence au Centre Mère-enfant pour ces deux (2) bureaux.

La réinsertion socioéconomique des détenus libérés ainsi que la question des conflits fonciers restent, entre autres, des pistes de travail avec l'Intervention "Entrepreneuriat". La question du genre reste également une piste de travail à approfondir avec les Interventions SDSR et Entrepreneuriat.

6.2. Avec les projets pour tiers

Des possibilités de synergie s'ouvrent avec le projet PARJI, notamment en matière d'aide aux victimes et sur la question de la gestion des conflits fonciers et conflits entre agriculteurs et éleveurs. Par ces synergies, il est question d'assurer la cohérence dans la mise en œuvre des activités entre les projets portant sur la sécurité et la justice, vu la connexion entre ces deux secteurs par le biais de la chaîne pénale et la perception de la population qui ne fait pas nécessairement de distinction entre les Forces de sécurité et les acteurs de la justice.

6.3. Autres synergies et complémentarités

Au cours de l'année 2022, l'Intervention a développé une synergie d'actions avec le Projet GoLCoS du PNUD. Cette synergie a consisté non seulement en la participation aux ateliers de l'un et de l'autre, mais aussi, pour l'Intervention PolProx, à saisir l'opportunité de l'appui du GoLCoS à l'élaboration des PCD de cinq communes, pour y intégrer les préoccupations sécuritaires prioritaires des populations desdites communes.

Des ateliers d'établissements de diagnostics sécuritaires ont donc été conduits par l'Intervention, en partenariat avec la DREP et les conclusions des travaux de ces ateliers ont été reversées au GoLCoS pour prise en compte par leurs consultants en charge de l'élaboration des PCD. Cette expérience a clairement mis en exergue, la nécessité d'une coordination et d'une synergie entre partenaires au développement intervenant dans la même région.

7. Thèmes transversaux

7.1. Environnement et changement climatique

Dans la région du Centre-Est, les catastrophes environnementales liées à l'utilisation massive des produits chimiques, notamment des pesticides, menacent la santé des communautés, les écosystèmes forestiers et la sécurité alimentaire.

Au regard de ce phénomène et de ses conséquences, il était question d'amener les populations à prendre les dispositions préventives nécessaires pour réduire l'utilisation des pesticides et d'établir avec les « acteurs locaux » de meilleures approches pour une gestion efficace et durable des ressources naturelles et de l'environnement.

Pour ce faire, des sessions de renforcement des capacités sur la gestion sécurisée des pesticides chimiques et l'utilisation des pesticides bio ont été organisés à destination de tous les « acteurs »

concernés par cette problématique (FSI, préfets, CVD, maires, chefs de village, population locale...). Par ailleurs, les espaces de conservation (forêts, bois sacrés, bosquet, etc.) jouent un rôle crucial pour la conservation de la biodiversité et des ressources naturelles et fournissent de nombreux services écosystémiques qui contribuent à la subsistance et au développement durable des communautés humaines.

Ces espaces de conservation sont aujourd'hui en danger. Elles sont en dégradation avancée sous l'action conjuguée des aléas climatiques et des activités humaines (braconnage, coupe illicite de bois, transhumance, orpaillage, empiétement agricole, commerce illicite d'espèces sauvages, etc.).

À cela s'ajoute l'insécurité dans certaines zones, dont des espaces de conservation, qui constituent des bases de repli des groupes armés et dont les ressources alimentent divers trafics.

Face à cette situation, des sessions de formation sur la gestion durable et participative des espaces de conservation communales et sur la conservation de la biodiversité ont été organisées à destination de tous les « acteurs » concernés par cette problématique (FSI, préfets, CVD, maires, chefs de village, population locale...). Par ces formations, l'objectif est de mieux outiller les acteurs précités afin de pouvoir faire face aux défis liés aux pressions multiformes sur les ressources naturelles et les aires protégées.

Ces actions pourraient s'inscrire dans des synergies potentielles avec le projet « Climat ».

7.2. Genre

De nombreuses actions et activités ont été mises en œuvre à destination des femmes avec l'appui et la collaboration des coordinations des femmes de la région du Centre-Est au niveau régional, provincial et communal. Un accent particulier a été mis sur le rôle des femmes FSI et sur la collaboration entre femmes civiles et FSI dans la mise en œuvre de la police de proximité et ce, notamment lors d'ateliers regroupant des femmes civiles et FSI. Outre la mise en œuvre de la police de proximité, la sensibilisation porte également sur les faits infractionnels dont elles sont/peuvent être victimes et la marge d'action dont elles disposent. Lors des ateliers, les femmes manifestent leur satisfaction d'être prise en compte dans la problématique sécuritaire par le biais de chants et danses à l'issue des ateliers. Le fait d'aller au plus près possible du public visé pour l'organisation des activités, dans la mesure du possible compte tenu de la situation sécuritaire, permet de toucher le monde rural par les actions de sensibilisation.

Des synergies sont développées avec le Projet SDSR notamment sur la question de la prise en charge des VBG, qui s'est concrétisée, notamment, par la contribution de l'intervention PolProx au financement de la réhabilitation des 5 blocs de bâtiments et annexes du CMU de Tenkodogo dédié, notamment, à la prise en charge des victimes de VBG.

L'intervention Police de Proximité, dans son approche, intègre systématiquement l'analyse genre dans le choix des acteurs et veille à l'incidence de leur participation sur les rôles de genre dans leur groupe. En effet, l'implication des représentantes des organisations féminines dans les formations et leur rôle majeur dans les sensibilisations des communautés a eu un effet important sur les groupes cibles. Il revient de groupes de femmes de toutes les communes, que les bénéficiaires des activités menées avec l'appui de Polprox se constatent par le fait qu'elles ont un rôle plus important au sein de leur communauté. Elles participent à la protection de leurs filles mais surtout à faire connaître leurs droits aux femmes. La région du Centre-Est est l'un des terrains des pratiques coutumières négatives en matière de pratiques de rapt de filles, d'excision, de non accès des

femmes à la terre, etc. L'inclusion des chefs coutumiers, leaders villageois et personnes ressources dans la stratégie de sensibilisation de l'intervention vise notamment la prise de conscience et la construction progressive de la sensibilité de ces « influenceurs » aux droits des femmes, afin de les amener, entre autres, à œuvrer pour la transformation des normes sociales plus favorables à l'égalité.

7.3. Digitalisation

Des synergies sont développées, avec le projet Paas-Panga pour, notamment, l'élaboration d'un guide d'intervention pratique en version numérique à destination des FSI.

7.4. Emplois décents

Deux études sur le terrain avaient été effectuées début 2020, l'une portant sur l'identification des besoins des Forces de Sécurité Intérieure (FSI) de la région du Centre-Est en matière d'équipements de base et de renforcement des capacités, l'autre portant sur l'identification des besoins des FSI en matière de réhabilitation/construction d'infrastructures.

En matière d'équipements de base, outre l'insuffisance criante du matériel des FSI, l'ensemble du matériel, qui avaient été recensé, était, en grande partie, vétuste, inadapté en termes d'efficacité opérationnelle ou hors-service et inutilisable. Ce constat portait également sur le matériel de bureau de manière globale.

Par la mise à disposition d'infrastructures, de matériels bureautiques et de matériels opérationnels, l'Intervention a contribué à améliorer, un tant soit peu, les conditions de travail pour les membres des Forces de sécurité intérieure, tant sur le plan de l'opérationnalité sur le terrain que de la fonctionnalité des postes, ce qui constituent des leviers permettant de tendre vers des conditions de travail plus décentes.

8. Leçons apprises

8.1. Les succès

L'intérêt suscité par la mise en œuvre du projet auprès des acteurs régionaux, provinciaux et communaux concernés découle, en grande partie, de la démarche qui a été privilégiée et qui consiste à « approcher » tous les « types » d'acteurs concernés simultanément sans privilégier un « type » d'acteurs par rapport à d'autres et donc de les mettre sur un pied d'égalité en termes d'importance dans la réussite de l'opérationnalisation de la police de proximité.

L'accent sur les besoins concrets des bénéficiaires ainsi que l'implication des membres des bénéficiaires dans l'organisation des actions/activités permettent une meilleure appropriation des actions par les bénéficiaires et leur participation active. Les leaders coutumiers et religieux ainsi que les personnes ressources sont des alliés précieux dans le processus de mise en œuvre des activités. En effet, l'implication et l'appui des leaders

coutumiers et religieux et des personnes ressources qui par leur conviction quant à l'intérêt du projet, par leur participation active aux activités de l'intervention et par leur influence sur la population, jouent un rôle prépondérant dans l'adhésion progressive de la population aux préceptes de la police de proximité. Introduisons cependant une nuance concernant les chefs coutumiers qui aujourd'hui ne font pas nécessairement l'unanimité dans certaines localités du fait, notamment, pour certains, de leur implication dans la sphère politique sans oublier la question des conflits liés à la chefferie dans certaines localités. Parmi les chefs traditionnels, nombreux sont ceux qui restent néanmoins des figures d'importance qui disposent encore d'une "aura" auprès d'une grande partie de la population.

L'approche par groupes de population dans la mise en œuvre des activités/actions permet d'axer le message en fonction des « caractéristiques », besoins et attentes spécifiques desdits groupes, ce qui renforce l'efficacité de l'action mise en œuvre.

En ce qui concerne les femmes, travailler via la Direction régionale de la femme, de la solidarité nationale et de la famille reste compliqué du fait des « blocages administratifs » toujours difficiles à surmonter. Le travail s'est donc poursuivi directement avec les femmes du terrain via les coordinations des femmes au niveau régional, provincial et communal, façon de procéder qui a été maintenue. Travailler sur les trois niveaux permet de sensibiliser les femmes jusque dans les zones rurales.

En ce qui concerne la formation continue, le fait d'avoir pu réunir, dans un Groupe de travail dénommé "Formation continue" la Gendarmerie nationale et la Police nationale afin de les amener à travailler ensemble sur l'élaboration de modules communs de formation sur des thématiques proposées par ces deux structures et d'être parvenus à faire valider ces modules au nombre de sept (7) par ces deux structures, constitue un succès. Après validation de ces modules par les représentants des hiérarchies de ces deux structures, des formations de formateurs ont été mises en place afin de former un groupe de formateurs reprenant des membres de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale, sous le contrôle et la supervision du groupe de travail "Formation continue", afin de les amener à assimiler ces modules de formation. Enfin, des sessions de formation encadrées par ces "nouveaux formateurs" ont été organisées, ces sessions ayant la particularité d'être mixtes, c'est-à-dire mélangeant des formateurs et des participants des deux structures. Il ressort par conséquent qu'avec une argumentation pertinente, un bon réseau de contacts, de bonnes relations avec les hiérarchies des FSI et la volonté de certains acteurs du terrain, il est possible d'aller de l'avant dans l'instauration d'une meilleure collaboration entre FSI.

La gestion des activités/actions en "régie" constitue un facteur de succès dans la mesure où elle permet plus de flexibilité et de souplesse dans la mise en œuvre des actions/activités de l'Intervention, d'aller au plus près des besoins des partenaires/bénéficiaires, voire d'intégrer plus aisément, dans la planification annuelle, des besoins émergents des bénéficiaires pour autant que ces derniers contribuent à l'atteinte des objectifs et résultats de l'Intervention.

8.2. Les défis

- Trouver un équilibre entre la mise en œuvre concrète du projet et le rapportage au niveau politique (Ministre de la Sécurité) ;
- Parvenir à une meilleure collaboration et à un meilleur taux d'exécution avec la Direction de la Police de proximité (DPP) dans le respect de la planification prévue et convenue ;
- Assurer la cohérence dans les actions mises en œuvre au profit des structures régionales/communales compte tenu des besoins prioritaires identifiés. La priorisation peut être perçue de manière différente par les différents bénéficiaires concernés ;
- Identifier et assurer l'implication de tous les acteurs concernés ;
- Parvenir à appuyer la mise en place d'une politique de prévention et sécurité intégrée au niveau régional (intégration dans le plan régional de développement) ;
- Inciter à la mise en place de concertations et de coordination entre les différents PTF impliqués dans des projets similaires ;
- Mieux adapter les procédures Enabel aux difficultés et réalités du terrain ;
- Concernant certaines matières, dans la mesure où il s'agit d'un projet sécurité, il n'est pas toujours possible de travailler via des marchés publics et faire jouer la concurrence pour la réalisation d'études et pour la mise en œuvre concrète des « actions » dans la mesure où des décrets imposent des situations de monopole en précisant les « structures » voire même privées qui sont habilitées à réaliser des « travaux » dans tels ou tels domaines. Travailler dans ces situations de monopole n'est pas toujours aisé sans oublier que nous nous heurtons également à la rigidité des procédures d'Enabel en la matière.
- La lourdeur des procédures administratives entraîne des difficultés dans le respect des timings de la planification, vu notamment l'obligation de passer continuellement par le niveau central. Force est aussi de constater que l'obtention d'informations auprès de certains services étatiques nécessitent beaucoup d'efforts. Cela se vérifie également dans les difficultés de négociation avec certains de nos partenaires privilégiés. Il est certain que la persévérance, la ténacité et la diplomatie sont nécessaires afin de parvenir à des résultats appréciables dans la collaboration avec les structures institutionnelles.
- Mettre un accent particulier sur le suivi-évaluation des actions menées, dans le but de mieux illustrer les résultats atteints et bien mener la capitalisation de l'Intervention.
- La mise en œuvre des actions et activités de l'Intervention compte tenu de la dégradation continue de la situation sécuritaire.

8.3. Questions d'apprentissage stratégique

Pas d'élément à ce stade. Cependant, avec le processus de capitalisation qui a été lancé en 2022, des éléments d'apprentissage stratégiques seront identifiés et capitalisés, processus de capitalisation dans lequel les objets de capitalisation ont été fixés en 2022, le processus se poursuivant en 2023

8.4. Synthèse des enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
<i>Description de l'enseignement tiré.</i>	<i>Le public potentiellement intéressé par l'enseignement tiré. (intervention, portefeuille pays, Représentation, départements de Enabel Bruxelles, pays partenaire, Belgique...).</i>
<i>Le niveau central est un passage obligé pour pouvoir mettre en œuvre des activités au niveau régional, ce qui nécessite en permanence des contacts avec le niveau central et entraîne des problèmes de timing (lourdeurs administratives).</i>	<i>Intervention, Représentation, Enabel</i>
<i>La sensibilité du sujet qui nécessite une approche à la fois politique et diplomatique en portant attention au fait d'impliquer tous les acteurs concernés.</i>	<i>Intervention, Représentation.</i>
<i>L'implication des leaders d'opinion (chefs traditionnels notamment) est un gage de succès pour l'adhésion des populations au concept de la Police de proximité avec quelques nuances pour certaines localités.</i>	<i>Intervention, Représentation, Enabel</i>
<i>L'accent sur les besoins concrets des bénéficiaires ainsi que l'implication des membres des bénéficiaires dans l'organisation des actions/activités permettent une meilleure appropriation des actions par les bénéficiaires et leur participation active.</i>	<i>Intervention, Représentation, Enabel</i>
<i>L'échange d'informations et la collaboration avec d'autres PTF permettent d'une part, de réduire les coûts dans la mise en œuvre d'activités similaires ou qui se superposent dans la même zone et d'autre part, d'éviter les "redondances" dans l'offre aux bénéficiaires et de "désamorcer" le phénomène des "shopping lists"</i>	<i>Représentation, Enabel</i>
<i>L'approche par groupes de population dans la mise en œuvre des activités/actions permet d'axer le message en fonction des « caractéristiques », besoins et attentes spécifiques desdits groupes, ce qui renforce l'efficacité de l'action mise en œuvre.</i>	<i>Intervention, Représentation</i>

9. Pilotage

9.1. Modifications apportées à l'intervention

L'ampleur des besoins induits, entre autres, par un contexte économique et sécuritaire difficile, reste d'actualité. Suite à des propositions d'adaptation du portefeuille portant notamment sur un transfert des ressources de l'intervention « Entrepreneuriat » vers l'intervention « Renforcement de la sécurité dans le Centre-Est – Appui à la police de proximité » pour un montant d'un million huit cent mille euros (1 800 000 euros, Avenant 1) d'une part et sur la mobilisation de la réserve budgétaire au profit du présent projet pour un montant d'un million euros (1 000 000 euros, Avenant 2), l'assise financière a été portée à la hausse d'un montant total de **2 800 000 euros**, ce qui ouvre la porte à de nouvelles pistes d'action.

Le Comité Mixte Paritaire de Concertation a validé les propositions de réaménagement du portefeuille lors de sa séance du 12 mai 2020, avec une validation de principe concernant l'utilisation de la réserve du portefeuille. Par la suite, le Conseil d'Administration d'Enabel a validé l'utilisation de la réserve budgétaire du portefeuille pour un montant d'un million euros (1 000 000 euros).

Cette nouvelle manne financière a permis dans le courant de l'année 2021, notamment, d'une part, d'élargir les actions de sensibilisation à l'ensemble des Forces de Sécurité Intérieure (FSI) et d'orienter les actions en fonction des différents groupes de population et catégories sociales et d'autre part, de mettre l'accent sur la mobilité et l'opérationnalisation des FSI sur le terrain, sans oublier bien sûr l'accent sur les capacités d'accueil des postes des FSI et l'assistance policière aux victimes.

En effet, les compléments apportés à travers l'avenant 2 ont servi principalement à renforcer le Résultat 1, et plus particulièrement la capacité d'intervention et la mobilité des FSI, afin d'augmenter le maillage territorial et la couverture effective du territoire par les FSI. La dotation en matériel via l'avenant 2 se conçoit dans les limites de la mise en œuvre de la police de proximité, deux critères pertinents étant retenus pour le choix du matériel, à savoir l'opérationnalité sur le terrain (notamment proximité de la population, efficacité des interventions sur le terrain) et la fonctionnalité des postes des FSI (notamment l'accueil de la population, le fonctionnement journalier).

9.2. Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Pas de décisions prises spécifiquement concernant l'intervention Police de proximité au dernier Comité de pilotage.

9.3. Réorientations stratégiques envisagées

Pas de réorientation stratégique en vue.

9.4 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Description des recommandations	L'acteur responsable de la (dés)approbation de la recommandation	p. ex., Q1, Q2, Q3 ou Q4 de l'année suivant celle du rapportage
Mieux adapter les procédures Enabel BFA aux difficultés et réalités du terrain	RR, CPM	Q1-Q2
Améliorer l'implication des IM's et RAFI's dans le processus de prise de décision	RR, CPM	Q1-Q2
Mieux définir la répartition des rôles et fonctions et en informer tout un chacun	RR, RH	Q1-Q2
Renforcer la participation de PolProx au CSD sécurité (Rapport de la revue de portefeuille à mi-parcours, mars 2022)	RR	Q1-Q2
Mettre en œuvre le volet capitalisation du projet pour documenter les bonnes pratiques et leçons apprises afin de transformer l'acquis de l'expérience en connaissances partageables. (Rapport de la revue de portefeuille à mi-parcours, mars 2022)	CPM, Suivi-évaluation	Q1-Q2
Appuyer des actions de communication opérationnelles valorisant l'approche de police de proximité et les succès de l'expérience (Rapport de la revue de portefeuille à mi-parcours, mars 2022)	RR, Service Communication	Q1-Q2

10. Annexe 1 : Risques et problèmes

Les risques déjà identifiés dans PILOT restent d'actualité. Pas de nouveau risque à signaler à ce stade.

Le risque sécuritaire a été pris en compte dans la planification des activités et des zones d'intervention, tout en conservant le souhait/souci d'intervenir sur les 3 provinces de la Région

du Centre-Est. En ce qui concerne les zones ou activités à risque, des modalités particulières de fonctionnement, pour la mise en œuvre des activités, ont été définies compte tenu de notre analyse sécuritaire. En ce qui concerne les difficultés de collaboration entre les différentes franges de la population et les FSI, un réseau de point de contacts/de facilitateurs a été développé, en parallèle de l'appui des autorités locales, des autorités/leaders traditionnels, des associations et des personnes ressources. Un accent particulier est mis sur le respect des traditions locales et culturelles. L'accent a été mis sur la responsabilisation des partenaires/bénéficiaires et sur leur appropriation de la mise en œuvre des actions sur le terrain de manière à pouvoir gérer les activités à distance vu la dégradation perpétuelle de la situation sécuritaire tout en continuant à apporter un appui aux besoins concrets du terrain sur l'ensemble de la Région du Centre-Est et atteindre, à terme, nos objectifs.

Dans le développement des réponses aux questions reprises dans ce bilan annuel, les problèmes auxquels le projet Police de proximité est confronté dans la mise en œuvre de la planification, ressortent, à différents niveaux, du présent document, en substrat la situation sécuritaire, la lourdeur des procédures administratives tant au niveau national qu'au niveau de certaines procédures d'Enabel, les difficultés de collaboration entre FSI et population, les difficultés de collaboration/négociation avec certains acteurs étatiques, la question de la prise en charge des frais des participants étatiques aux activités,....

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Détérioration de la situation politique nationale	17/12/2018	DEV	Moyen	Moyen	Moyen

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Assurer un suivi de l'évolution du débat et de la situation politique nationale et locale, avec une attention particulière sur son impact sur la mise en œuvre des activités du portefeuille, afin de prendre en temps utile les mesures de mitigation ou de réorientation des activités susceptibles d'être touchées.	N/A	N/A		En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Détérioration de la situation sécuritaire par infiltration de groupes armés dans les zones rurales de la région Centre-Est	28/06/2019	DEV	Haute	Haute	Très Élevé

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Contact permanent avec les autorités de la région et suivi de près de la situation sécuritaire dans le CE/régions limitrophes. Eventuellement, concentrer les activités dans les zones avec une maîtrise de la situation sécuritaire	VANDEN BORRE Carine	31/12/2023		En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Incohérence ou manque de communication avec les autres projets police STABEST et COPOL. Se rajoute le projet PARJI.	15/01/2020	DEV	Moyen	Moyen	Moyen

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Tenir des concertations régulières avec les autres projets police sur les aspects sécuritaires et la mise en œuvre des activités des Interventions police.	N/A	N/A	Des concertations ont lieu régulièrement entre PolProx, STABEST, COPOL et PARJI.	En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Retard dans la mise en œuvre des décisions prises à l'occasion de l'élaboration de la stratégie nationale	17/12/2018	DEV	Moyen	Haute	Haute

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Suivi du processus de réforme et identification d'activités prioritaires non subordonnées à l'existence de la stratégie; Politique Nationale de Sécurité adoptée en octobre 2021	VANDEN BORRE Carine	N/A		En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Des dérives/abus des ILS et /ou FSI entraînent un risque de réputation pour l'intervention	17/12/2018	DEV	Moyen	Haute	Haute

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Formations des FSI sur DH et police de proximité contribueront à réduire les risques de dérives. Dialogue politique fréquent sur les questions de DH avec MSECU et activation d'une Inspection générale des FSI	VANDEN BORRE Carine	N/A		En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Recommandation n°16 du forum (cf. rapport de synthèse) qui suggère de « redéfinir et redynamiser la police de proximité »	17/12/2018	DEV	Faible	Haute	Moyen

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Hors sphère de contrôle	N/A	N/A	Hors sphère de contrôle	En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Difficulté de mobilisation du personnel pour staffer les nouveaux postes	17/12/2018	DEV	Moyen	Haute	Haute

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Cet aspect correspond à la contribution BKF à l'intervention. Pour s'assurer que le gouvernement maintienne le rythme de sa politique actuelle de recrutement massif d'agents de sécurité, un dialogue politique étroit avec les PTF sera maintenu. Si	VANDEN BORRE Carine	N/A		En cours

cette politique de recrutement est changée, une revue du programme sera effectuée pour recentrer les objectifs sur la formation continue des services de sécurité existants.

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Difficulté de mobilisation des frais de personnel et de fonctionnement des FSI dans le Centre-Est	17/12/2018	DEV	Haute	Haute	Très Élevé

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Dialogue politique avec le gouverneur et MSECU sur les allocations budgétaires à la sécurité	VANDEN BORRE Carine	N/A		En cours au niveau régional

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Manque de volonté et d'intérêt des différents acteurs de la sécurité de collaborer ensemble	17/12/2018	OPS	Moyen	Haute	Haute

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Instaurer un processus de participation et	VANDEN BORRE	N/A	Mise en place d'un réseau de contact	En cours

d'engagement de tous les acteurs dès le début de l'intervention pour assurer une approche inclusive sous l'autorité publique locale.	Carine		impliquant autorités régionales, locales et traditionnelles afin de faciliter le dialogue et la collaboration entre FSI et les différentes tranches de la population.	
--	--------	--	---	--

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Manque de moyens pour priorités des plans sécurité communaux	17/12/2018	DEV	Haute	Haute	Très Élevé

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Dialogue politique au MSECUC et gouvernorat	VANDEN BORRE Carine	N/A		En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Résistance au changement de certains corps FSI vers approche police de proximité	17/12/2018	OPS	Faible	Haute	Moyen

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Police de proximité réduite à la question des Initiatives Locales de sécurité	17/12/2018	DEV	Haute	Haute	Très Élevé

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Double approche de renforcement des FSI et renforcement du cadre de la participation communautaire	VANDEN BORRE Carine	N/A	Formations en police de proximité, droits humains et d'autres thématiques à destination des autorités locales, des FSI et des populations.	En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Dérapages et récupération politique des SCLS, tensions entre FSI et SCLS et non volonté des ILS de collaborer	17/12/2018	DEV	Moyen	Moyen	Moyen

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Sensibilisation des FSI, ILS et S-CLS sur les aspects positifs de la police de proximité dans la lutte contre l'insécurité en mettant l'accent sur les rôles respectifs dans ce cadre et sur la nécessité/importance de collaborer	VANDEN BORRE Carine	N/A	Information et formation des structures locales concernant la police de proximité	En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Manque d'intérêt pour un travail de capitalisation au détriment de l'opérationnel	17/12/2018	OPS	Faible	Faible	Faible

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Identifier et mettre en œuvre des thèmes clés de capitalisation sur les succès et échecs	KOUDA Karim	N/A	4 thématiques déjà identifiées et processus de capitalisation démarré au Q3 2020	En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Manque de coordination entre PTF ne permet pas un travail de capitalisation et d'échange de bonnes pratiques au-delà des interventions individuelles	17/12/2018	OPS	Moyen	Moyen	Moyen

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Manque de coordination entre PTF et différentes approches de police de proximité	17/12/2018	OPS	Haute	Moyen	Haute

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Dialogue politique pour encourager MSECUC à prendre un rôle actif dans la coordination des PTF. BE participe aux réunions de coordination sectorielle. Des réunions régulières entre PTF actifs dans le domaine de la sécurité sont	N/A	N/A	Dialogue avec la DPP sur cette question en ce qui concerne les actions/activités en lien avec la police de proximité.	En cours

organisées, sous l'égide du chef de file, pour échanger sur le contenu des projets en cours et à venir et les complémentarités ou doubles emplois éventuels.

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Faible intérêt MSECUC/DPP pour les leçons et expériences projet	17/12/2018	OPS	Faible	Faible	Faible

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Faible qualité du message véhiculé par les médias	28/06/2019	DEV	Haute	Haute	Très Élevé

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
*Assurer une bonne communication avec les médias *Valider au préalable la communication officielle *faire des droits de réponse	VANDEN BORRE Carine	N/A	Stratégie de communication de la DPP portant sur la police de proximité en cours de réalisation suite à l'attribution du marché à un bureau de consultance, stratégie à traduire au niveau régional suivi de l'élaboration d'un plan d'action de mise en œuvre.	En cours

Identification des problèmes			Analyse de la question
Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
Dégradation de la situation sécuritaire : la question sécuritaire ne facilite pas la mise en œuvre du projet sur l'ensemble de la région du Centre-Est, vu l'état de la situation dans certaines "zones" de la région, d'où la nécessité de chercher des solutions afin de tout de même prendre en considération les trois provinces dans la mise en œuvre des activités. Force est de constater que la situation sécuritaire crée des attentes énormes en ce qui concerne le projet de manière globale.	06/01/2020	OPS	Moyen

Issue mitigation			Follow-up of Issue	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Notamment déléguer certaines activités dans les régions à risques.	N/A	N/A		En cours

Identification des problèmes			Analyse de la question
Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
La lourdeur des procédures administratives au niveau national a un impact sur le timing de l'organisation des activités. Cet impact peut retarder de manière conséquente l'organisation desdites activités.	06/01/2020	OPS	Haute

Issue mitigation			Follow-up of Issue	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Disposer d'un réseau de contacts pouvant faciliter/accélérer le traitement des demandes ou dossiers introduites auprès des services institutionnels.	N/A	N/A		En cours

Identification des problèmes			Analyse de la question
Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
Les difficultés de collaboration/négociation avec certains services institutionnels, notamment DPP	06/01/2020	OPS	Haute

Issue mitigation		Follow-up of Issue		
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Organisation de concertations régulières et accent sur l'échange mutuel d'informations. En ce qui concerne DPP, implication dans l'élaboration du plan d'action et appui, dans le plan d'action, d'activités prévues par DPP dans leur propre planification.	N/A	N/A		En cours

11. Annexe 2

11.1. Critères de qualité

Pour chacun des critères (Pertinence, Efficience, Efficacité et Durabilité potentielle), plusieurs sous-critères et des assertions relatives à ces derniers ont été formulés. En choisissant la formulation qui correspond le mieux à votre intervention (ajouter un « X » pour choisir une formulation), vous pouvez calculer la note totale applicable à ce critère spécifique (voir infra pour les instructions de calcul).

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
...	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
...	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.			
C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.			
D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.			
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?				
A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.			
B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.			
C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.			
D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.			
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?				
A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.			
B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.			
C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.			
D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.			

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	X			

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		X		

4.1 Durabilité financière/économique ?	
A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?	
A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?	
A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?	
A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.

D

L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

